ACADÉMIE
DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

RAPPORT DE JURY

Concours de recrutement de professeurs des écoles

CRPE Bac+3 (L3) – Session 2026

Académie de Dijon

Concours externe public

Concours externe privé

Mot du Président du jury

Monsieur Jean-Baptiste LEPETZ
IA-DASEN de l'Yonne – Président du jury

« La session 2026 du concours de recrutement de professeurs des écoles s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par l'évolution des modalités de recrutement et l'ouverture du concours externe aux candidats titulaires d'une licence. Cette première session du CRPE en L3 constitue ainsi une étape importante dans la transformation de la formation et du recrutement des futurs professeurs des écoles.

Le concours demeure un moment exigeant de sélection. Il vise à apprécier la solidité des connaissances et des compétences des candidats, leur capacité à raisonner, à analyser et à communiquer avec clarté, mais également à identifier leur potentiel à s'engager dans un parcours de formation conduisant à l'exercice du métier de professeur des écoles. À ce stade de leur parcours, il ne s'agit pas d'attendre des candidats une maîtrise professionnelle déjà pleinement construite, mais de s'assurer qu'ils disposent des acquis, des aptitudes et de la capacité de réflexion nécessaires pour entrer avec profit dans la formation qui suivra leur réussite au concours.

Cette nouvelle configuration renforce donc la complémentarité entre le concours et la formation. Elle rappelle que devenir professeur des écoles suppose tout à la fois une solide culture disciplinaire, la maîtrise de la langue française, des capacités d'analyse et de raisonnement, mais aussi une connaissance des principes et des valeurs du service public d'éducation et une réelle capacité à se projeter dans les responsabilités attachées au métier.

Le présent rapport rend compte des principaux constats établis par les membres du jury à l'issue de cette session. Au-delà des résultats chiffrés, il vise à éclairer les futurs candidats sur les attendus des différentes épreuves, à mettre en évidence les réussites observées et à identifier les points qui nécessitent une préparation plus approfondie. Les recommandations formulées doivent ainsi être comprises comme autant de repères pour guider la préparation au concours.

Je souhaite remercier très sincèrement l'ensemble des membres du jury, les concepteurs de sujets, les coordonnateurs et toutes les personnes mobilisées dans l'organisation de cette session. Leur disponibilité, leur rigueur et leur vigilance ont permis de garantir à chaque étape le respect des principes d'équité de traitement, d'impartialité et d'exigence qui fondent la légitimité d'un concours de recrutement de la fonction publique.

Aux futurs candidats, je souhaite enfin rappeler que la réussite au CRPE constitue moins un aboutissement que le commencement d'un parcours professionnel exigeant et profondément humain. Enseigner à l'école primaire, c'est contribuer aux premiers apprentissages qui structurent durablement la scolarité des élèves, leur donner les moyens de comprendre le monde et de devenir progressivement des citoyens libres et éclairés.

Que ce rapport puisse accompagner chacun dans sa préparation et lui permettre d'aborder les épreuves avec lucidité, ambition et confiance. »

Sommaire

Mot du Président du jury 2
Sommaire 4
Introduction 5
I. Épreuves d'admissibilité 6
1. Première épreuve écrite d'admissibilité : français et mathématiques 6
Nature de l'épreuve 6
1.1. Partie français 6
1.2. Partie mathématiques 18
2. Seconde épreuve écrite d'admissibilité : autres domaines d'enseignement 24
Nature de l'épreuve 24
2.1. Histoire-géographie et enseignement moral et civique 24
2.2. Sciences et technologie 30
2.3. Arts 34
2.4. Langue vivante étrangère 42
II. Épreuves d'admission 45
1. Première épreuve d'admission : exposé et échange en français ou en mathématiques 45
Nature de l'épreuve 45
Statistiques de l'épreuve et analyse 45
Analyse des prestations des candidats 47
Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats 49
2. Seconde épreuve d'admission 50
Nature de l'épreuve 50
2.1 Éducation physique et sportive 50
2.2 Entretien avec le jury 56

Introduction

Le présent rapport rend compte du déroulement de la session 2026 du concours externe bac+3 (L3) de recrutement de professeurs des écoles dans l'académie de Dijon.

Il a pour objectif de présenter les principales caractéristiques de cette première session du CRPE externe accessible à bac+3 et d'apporter aux futurs candidats un éclairage sur les différentes épreuves du concours, tant pour les épreuves écrites d'admissibilité que pour les épreuves orales d'admission. Élaboré à partir des contributions des membres du jury, il restitue leurs constats, leurs analyses et leurs recommandations pour chacune des épreuves.

Le concours externe bac+3 comporte deux épreuves écrites d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission. Les épreuves évaluent notamment la maîtrise des connaissances disciplinaires, les capacités d'analyse et de raisonnement, la qualité de l'expression écrite et orale ainsi que l'aptitude du candidat à se projeter dans le métier de professeur des écoles et à en appréhender les exigences.

Les recommandations formulées dans ce rapport ne constituent ni un corrigé type ni un modèle unique de réponse. Elles ont vocation à accompagner les candidats dans leur préparation en leur donnant des repères sur les attentes du jury, les réussites observées et les difficultés rencontrées au cours de la session.

Le jury souhaite que ce rapport constitue un outil utile aux futurs candidats et leur permette d'aborder les épreuves avec une connaissance aussi précise que possible de leur nature et de leurs exigences.

I. Épreuves d'admissibilité

1. Première épreuve écrite d'admissibilité : français et mathématiques

Nature de l'épreuve

Durée : 4 heures – Coefficient : 5.

L'épreuve comporte deux parties indépendantes, l'une consacrée au français et l'autre aux mathématiques. L'épreuve est notée sur 20 ; chaque partie compte pour 10 points. Une note égale ou inférieure à 2,5/10 à l'une des deux parties est éliminatoire.

1.1. Partie français

La partie « français » prend appui sur un texte n'excédant pas 500 mots. Elle comporte une phase d'étude de la langue, une phase consacrée au lexique et à la compréhension lexicale, puis un court développement présentant un raisonnement rédigé et structuré à partir d'une question suscitée par le texte.

	Nombre de copies corrigées	Moyenne sur 10	Note maximale sur 10	Note minimale sur 10	Écart Type	Nombre de copies éliminées (inf. à 2,5/10)
Externe public	529	6,40	9,63	1,38	1,53	3
Externe privé	51	5,75	9,50	2,75	1,59	0
Ensemble	580	6,07	9,56	2,06	1,56	3

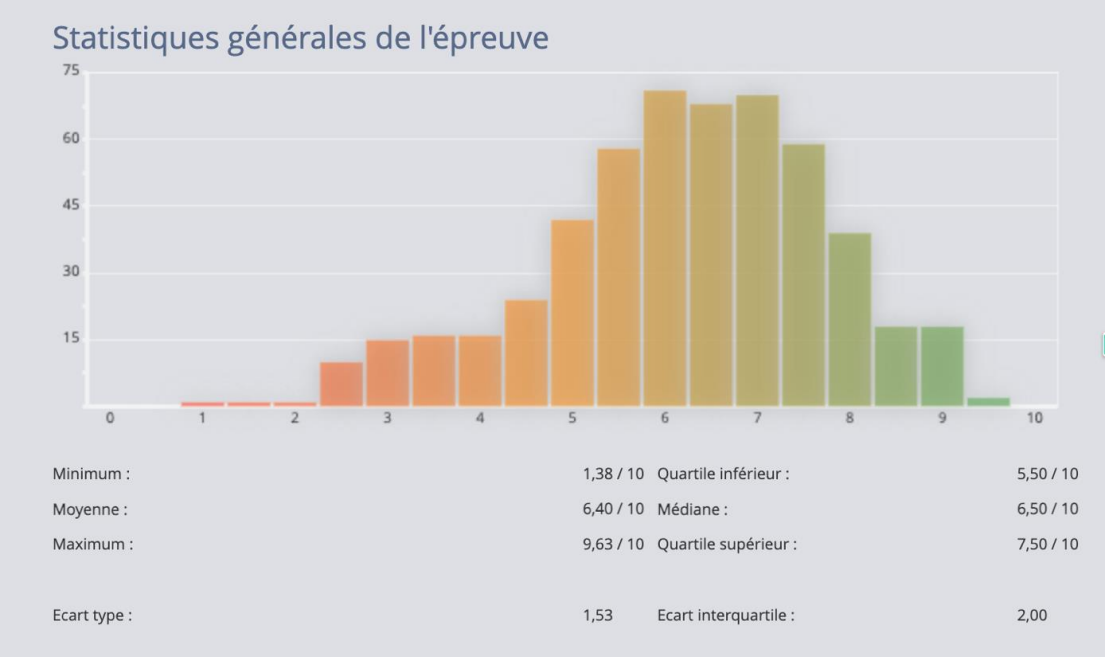
La répartition des notes des 580 copies est indiquée dans le tableau ci-dessous :

	Nombre de copies	Pourcentage
0≤note<0,5	0	0
0,5≤note<1	0	0
1≤note<1,5	1	0,1
1,5≤note<2	1	0,1

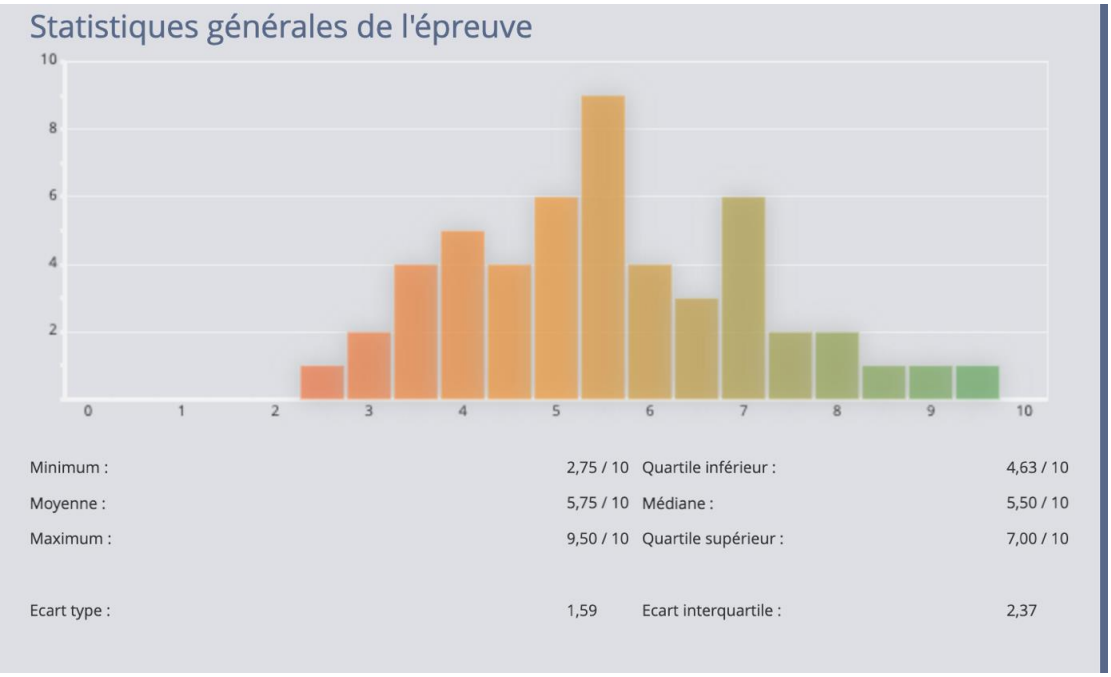
Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
5≤note<5,5	48	8,2
5,5≤note<6	67	11,5
6≤note<6,5	75	12,9
6,5≤note<7	71	12,2

2≤note<2,5	1	0,1	7≤note<7,5	76	13,1
2,5≤note<3	11	1,9	7,5≤note<8	61	10,5
3≤note<3,5	17	2,9	8≤note<8,5	41	7
3,5≤note<4	20	3,4	8,5≤note<9	19	3,2
4≤note<4,5	21	3,6	9≤note<9,5	19	3,2
4,5≤note<5	28	4,8	9,5≤note≤10	3	0,5

Concours Externe Public :



Concours Externe Privé



Pour cette première session, la répartition des candidats concourant au titre du public s'est révélée fortement majoritaire (91%) par rapport au privé (9%). La part des candidats éliminés est très faible : 3 copies ont obtenu une note inférieure ou égale à 2,5, soit 0,5% du total. 56,9% des copies du concours « Privé », soit 29 sur 51, ont reçu une note en dessous de la moyenne. Cette part passe à 47% pour le « Public » soit 249 copies sur 529.

L'analyse des trois épreuves composant cette première partie se répartit de la façon suivante :

CONCOURS	Moyenne Partie 1	Moyenne Partie 2	Moyenne Partie 3
Public Externe	2,64 sur 3,5	1,04 sur 1,5	2,73 sur 5
Privé Externe	2,36 sur 3,5	0,97 sur 1,5	2,45 sur 5

Toutes trois montrent un score supérieur à la moyenne, révélant dans l'ensemble des performances satisfaisantes.

Présentation du sujet 2026 et attendus

Le sujet de français est constitué de trois parties :

- L'étude de la langue dont l'objectif est de vérifier les connaissances syntaxiques et morphosyntaxiques des candidats – 3,5 points
- Le lexique et la compréhension lexicale notée - 1,5 points
- La partie réflexion et développement, suscitée par la thématique du sujet, s'appuie sur une question auquel un développement construit permet de répondre – 5 points

Ce premier sujet prend appui sur un extrait du roman d'Emile Zola, publié en 1883, « Au bonheur des dames » qui dépeint la transformation de Paris sous le Second Empire, notamment à travers l'essor des grands magasins et la disparition des petites boutiques traditionnelles. L'histoire suit Denise Baudu, une jeune orpheline province, qui trouve du travail au *Bonheur des Dames*, un magasin innovant symbolisant la modernité et la consommation de masse. Le roman oppose ce géant commercial aux petites boutiques traditionnelles, incarnées par l'oncle de Denise, Baudu, dont l'échoppe périclite. Zola y explore les mutations sociales, économiques et humaines liées au capitalisme naissant, avec une attention particulière aux conditions des employées. L'œuvre s'inscrit dans le cycle des *Rougon-Macquart*, illustrant les rouages d'une société en pleine transformation.

La thématique centrale du sujet est la modernité et son impact abordée à travers :

- les progrès qu'il s'agisse d'urbanisation, d'innovation commerciale et de transformations sociales ;
- les résistances qui s'expriment par de la nostalgie, la peur du changement ;
- mais aussi l'ambivalence de cette modernité à la fois source d'opportunités et de menaces.

Première partie - Étude de la langue

Les candidats se présentant à la session 2026 du concours sont invités à s'appuyer sur la Grammaire du français / Terminologie grammaticale, accessible sur le site Éduscol :
https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html

Les questions portaient sur des connaissances relevant des différents champs linguistiques et proposaient des activités variées : les candidats devaient manifester leurs capacités d'analyse et de structuration. La totalité des points ne pouvait être accordée qu'en cas de réponse complète.

Question 1 : il s'agissait d'identifier le temps et le mode des verbes soulignés dans la phrase proposée.

- *« avait traité »* → Plus-que-parfait de l'indicatif (action antérieure à une autre action passée).
- *« occuperait »* → Conditionnel présent (hypothèse ou futur dans le passé).

- *« voulait »* → Imparfait de l'indicatif (action habituelle ou en cours dans le passé).

La distinction entre les modes (indicatif, conditionnel, subjonctif) reste fragile pour l'ensemble des candidats. Des confusions sont fréquentes, notamment entre le futur et le conditionnel

Question 2 : la réécriture au pluriel d'une phrase était demandée, transformations qui permettaient d'apprécier la maîtrise des accords dans les groupes nominaux et verbaux. La transposition du singulier au pluriel est globalement bien maîtrisée. Toutefois, certaines erreurs, comme le passage de « seule » à « plusieurs », laissent penser que le sens de la phrase n'est pas compris. Il en est de même pour celui au pluriel des syntagmes « ce bouleversement » et « vieux Bourras », non demandés : la transformation se faisant à partir du groupe nominal sujet « l'étroite masure » qui doit être ainsi identifié précisément.

Question 3 : les candidats devaient analyser la nature et la fonction de 4 éléments soulignés.
Éléments à analyser :

- *« Dans la boutique »* → Groupe nominal prépositionnel / Complément circonstanciel de lieu (CCL).
- *« le même serrement de cœur »* → Groupe nominal / COD du verbe « éprouva ».
- *« la »* → Pronom personnel COD (remplace *« la boutique »*, COD de *« revoyait »*).
- *« par la somnolence »* → Groupe nominal prépositionnel / Complément d'agent (pour le participe passé *« gagnée »*).

Les notions de nature et de fonction sont plutôt acquises. Toutefois, des confusions persistent, notamment entre le pronom personnel et l'article défini. La nature d'un groupe nominal est encore difficile à identifier : certains candidats détaillent la nature de chaque mot qui le compose, ce qui complique ensuite la détermination de sa fonction.

Le complément du nom n'est pas toujours maîtrisé. Peu de candidats accèdent à la notion/nature de complément d'agent pourtant basique.

L'identification des natures et fonctions grammaticales constitue un attendu du concours, que la majorité des candidats maîtrise.

Nous attirons l'attention des candidats sur la nécessité de faire preuve de clarté, de précision et de rigueur dans la terminologie grammaticale utilisée. La mention seule de « pronom » ne peut suffire quand il s'agit d'indiquer la nature grammaticale. De même le référent de la fonction doit être précisé. À condition de ne prêter à aucune équivoque, les abréviations habituellement utilisées pour désigner les natures et les fonctions (GN, COD par exemple) sont acceptées.

Question 4 : cette question invitait les candidats à délimiter et à donner la nature des différentes propositions d'une phrase complexe. Il convient de se représenter la subordination comme un processus d'enchâssement ; à la différence de la juxtaposition ou de la coordination, la

subordination transforme la proposition en constituant ; comme indiqué dans la Grammaire du français, « une proposition subordonnée est incluse dans la proposition principale ».

La fonction des différentes propositions n'étant pas demandée, il est recommandé de s'en tenir à une lecture rigoureuse des consignes et d'éviter ainsi des réponses erronées qui dévalorisent la copie alors qu'elles ne sont pas attendues.

- *« Lorsque, le lendemain, Denise se rendit avec Pépé chez l'oncle Baudu »* → Proposition subordonnée circonstancielle de temps.
- *« la rue était justement barrée par une file de tombereaux »* → Proposition principale.
- *« qui déchargeaient des briques devant l'ancien hôtel Duvillard »* → Proposition subordonnée relative.

Plusieurs analyses ont été acceptées :
« Lorsque, le lendemain, Denise se rendit avec Pépé chez l'oncle Baudu, la rue était justement barrée par une file de tombereaux qui déchargeaient des briques devant l'ancien hôtel Duvillard. » → Proposition principale.
Proposition principale : « la rue était justement barrée par une file de tombereaux » ou « Lorsque, le lendemain, Denise se rendit avec Pépé chez l'oncle Baudu, la rue était justement barrée par une file de tombereaux ».
La fonction « proposition subordonnée relative » pour « qui déchargeaient des briques devant l'ancien hôtel Duvillard ».

La distinction entre les différentes propositions (principale, subordonnée, conjonctive, relative) reste source de nombreuses confusions. Des difficultés persistent pour repérer et distinguer les propositions dans les phrases complexes, notamment entre proposition principale et subordonnée.

L'analyse de cette phrase nécessitait de la rigueur: il fallait veiller à n'écarter aucun mot du découpage et s'assurer de la lisibilité de sa réponse.
Une présentation de la réponse schématique et non entièrement rédigée (phrase recopiée, propositions encadrées par des crochets et clairement identifiées) était acceptable.
Une très bonne maîtrise de la terminologie grammaticale était ici nécessaire afin de traiter correctement cette question.

Deuxième partie – Lexique et compréhension lexicale

Question 1 : les candidats devaient expliquer en contexte l'expression « *une détresse tombait de la façade entière* ».

Dans ce passage, l'expression « une détresse tombait de la façade entière » est une métaphore car la devanture de la boutique *le Viel Elbeuf* est assimilée à un visage. Cette métaphore ne signifie pas que la façade « souffre » réellement mais que son aspect sombre, délabré vieilli et dépassé donne une impression de misère et de décrépitude.
Il était attendu du candidat une explication développant l'idée de misère, de décrépitude. La devanture de la boutique donne une impression de décrépitude, de vieillesse et de misère qui tranche avec le dynamisme des travaux engagés alentour et renforce l'impression de décalage entre deux mondes : l'un ancien représenté par la boutique *le Viel Elbeuf*, et l'autre plus moderne, représenté par Le *Bonheur des Dames* et tous les travaux entrepris dans le cadre de la rénovation urbaine.

L'analyse reste centrée sur le sens premier de l'expression : la façade semble exprimer une souffrance (personnification). L'interprétation demeure globalement basique et peu approfondie, avec un manque de mise en perspective de la réflexion littéraire.

Question 2 : il convenait d'analyser le mot *« immobile »* et de proposer deux mots formés de la même manière avec le même préfixe.

- **Formation** : Préfixe « im- » (variante de *« in- »*, privatif) + radical « mobile » (adjectif).
- **Sens** : *« Qui ne peut être déplacé »* (négation de *« mobile »*).
- **Exemples de mots avec le même préfixe** : *« impossible »*, *« impoli »*, *« illisible »*, *« irremplaçable »*, etc.

On accepte les différents allomorphes du préfixe de base IN- : im-, ill-, irr-, ill-
Des confusions entre mots de la même famille et mots « inventés » construits avec le préfixe « Im ».

Troisième partie – Réflexion et développement

Faut-il avoir peur des changements engendrés par la modernité ?
Votre réponse prendra appui sur le texte d'Émile Zola, vos lectures, votre culture, vos connaissances et expériences personnelles.
Vous présenterez votre propos (entre 20 et 30 lignes) de façon structurée et argumentée. La rédaction d'une introduction et d'une conclusion n'est pas attendue.

Le sujet pose d'emblée l'idée que la modernité constitue une rupture et implique des changements. Il suggère le rejet possible face à ces changements, voire aux dangers liés à la modernité. Il invite par conséquent les candidats à **s'interroger sur le sens même du mot modernité** et sur l'attitude qu'il conviendrait d'adopter. Si l'on ne peut exiger un développement proprement dialectique, un propos nuancé, explorant les limites d'une attitude uniquement motivée par la peur, est attendu.

- **Est moderne ce qui d'abord s'oppose au passé, à l'ancien, à la tradition**. La modernité dépend de la société dans laquelle elle s'inscrit. Elle est liée à la notion de progrès (pensée, sciences, techniques).
- **L'ambivalence de la modernité selon Émile Zola :** la modernité prend ici la forme d'une restructuration urbaine d'envergure. Le projet de Napoléon III était d'embellir Paris, d'améliorer les conditions de vie des habitants, en assainissant notamment les quartiers populaires insalubres. Pourtant, cette page du roman *Au Bonheur des Dames* témoigne de l'inquiétude suscitée par ces grands travaux : destruction brutale de quartiers, menace pour le petit commerce au profit du « Grand magasin ».

➔ Accueillir la modernité, promesse de progrès et de bienfaits

La lutte contre l'obscurantisme. La modernité peut être perçue comme un mouvement de libération : remise en question de coutumes fondées non sur la raison mais sur des habitudes ou sur la superstition. Dans le *Discours de la méthode* (1637) Descartes propose une démarche intellectuelle nouvelle fondée sur l'épreuve du doute et sur la raison. Au XVIII^{e} siècle, les Lumières prolongent ce mouvement de libération, dans les domaines politiques, scientifiques, sociaux et artistiques. Loin de redouter la modernité, il s'agit au contraire, dans une perspective humaniste, de soutenir le progrès qui tend à l'émancipation physique et intellectuelle de l'homme.

La modernité, ferment de liberté artistique et de créativité. Dans le domaine littéraire et artistique, la modernité marque la rupture avec ce qui se faisait précédemment, la tradition, l'académisme. Elle est synonyme de nouveauté, d'innovation et, à ce titre, elle est revendiquée par les artistes. Ainsi Baudelaire fait l'éloge de Constantin Guys, « Peintre de la vie moderne ». Rimbaud déclare dans *Une Saison en enfer* qu'« il faut être absolument moderne ». Au lieu de rejeter ces mouvements novateurs, il s'agit de les comprendre, de les encourager et de défendre la liberté inaliénable de l'artiste.

La modernité, garante d'une amélioration des conditions de vie. Les changements permis par les avancées scientifiques et technologiques ont amélioré les conditions de vie de chacun : allongement de l'espérance de vie, progrès de la médecine, accès à l'information, fluidité et rapidité de la communication, allègement des tâches par la machine.

➔ La méfiance suscitée par la modernité, porteuse de menace ou de danger.

La querelle des Anciens et des Modernes. La célèbre querelle qui agite les milieux littéraires et artistiques à la fin du XVII^{e} siècle oppose les partisans de l'imitation des modèles antiques et les partisans d'une expression contemporaine qui renouvellerait les formes de la création artistique. Une telle querelle se retrouve à toutes les époques et se double souvent d'un conflit de générations : la bataille d'*Hernani* (pièce de Victor Hugo, 1830) oppose la jeunesse romantique

aux « crânes d'œuf » des classiques. Aujourd'hui, les parents s'inquiètent de l'utilisation excessive des outils numériques par les jeunes générations qui s'enthousiasment au contraire des potentialités offertes par la technologie.

Une remise en cause de la place de l'Homme. La modernité et les progrès techniques remettent en question la place de l'Homme et inquiètent : lors de l'introduction des premiers métiers à tisser mécaniques, les ouvriers ont brisé les machines de peur qu'elles ne finissent par les remplacer et qu'ils ne perdent leur emploi. Aujourd'hui, de nombreux questionnements naissent avec l'apparition de l'intelligence artificielle et son développement rapide qui risque de voir des métiers disparaître dans des secteurs très variés.

Une crainte légitime face au risque de déshumanisation. La modernité a souvent été associée aux dérives du capitalisme (le fordisme par exemple) et à la dégradation des conditions de travail. C'est ce que donne à voir sous un jour comique le film *Les Temps modernes* (1936) de Charlie Chaplin, dans lequel l'ouvrier n'est plus qu'un rouage de la machine, parfois aspiré par elle, dans un travail répétitif privé de sens.

La crainte d'une perte de contrôle. La modernité produit un mouvement d'accélération sociale, une accélération du temps qui fait que, paradoxalement, on a de moins en moins de temps alors qu'on a de plus en plus d'outils pour en gagner. Le sociologue et philosophe allemand Hartmut Rosa (*Aliénation et accélération,* 2010) parle d'une « promesse brisée de la modernité » devenue une forme d'aliénation.

➔ Comprendre la modernité et l'aborder avec une vigilance raisonnable

Le développement de l'esprit critique. La littérature et la fiction nous donnent des outils pour aborder les progrès de la modernité de manière critique. Les dystopies telles que *Rapport minoritaire* (1956) de Philip K. Dick, *Le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley (1932)*, 1984* de George Orwell (1949) dénoncent les dérives totalitaires engendrées par la modernité.

Le rôle de l'éducation. L'École a son rôle à jouer dans le rapport que l'individu peut entretenir avec la modernité : la connaissance de l'Histoire, la sensibilisation aux enjeux du développement durable, le développement de l'esprit critique donnent à l'enfant et à l'adolescent des outils pour comprendre le monde et appréhender la modernité sans adhésion aveugle ni peurs complotistes et superstitieuses.

La structure de la production écrite est globalement respectée et le texte de Zola est plutôt bien compris. Cependant, les exemples manquent de variété et de pertinence, avec une dominante de références cinématographiques (notamment les films d'animation) et contemporaines, au détriment des références littéraires. La réflexion reste centrée sur l'idée que « la modernité fait

peur », sans réelle ouverture ni définition précise de la notion de modernité. Les copies s'appuient insuffisamment sur le texte de référence et mobilisent peu l'esprit critique. On note enfin un manque de diversité culturelle et des erreurs orthographiques fréquentes.

Cette partie de l'épreuve valorise la richesse de la culture personnelle du candidat : s'agissant d'une épreuve de français, les correcteurs ont fait part de leur étonnement face à la rareté et à la pauvreté des références littéraires de certaines copies, dont la simple mention ne peut suffire sans développement qui en explicite la convocation pour répondre à la question posée. Si la culture populaire ou les références artistiques étudiées au collège ont leur place, le jury attend toutefois de ces futurs professeurs des écoles qui seront amenés à transmettre le fait littéraire, qu'ils manifestent par des illustrations variées et développées la richesse de leur culture et leur sensibilité artistique.

Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Reposant sur un texte servant d'appui à des questions de langue, cela suppose que la compréhension en soit fine et révèle une interprétation personnelle et argumentée. Chaque partie concourt à apprécier la maîtrise précise et juste de certaines notions mais aussi à comprendre les différentes dimensions.

Il est recommandé aux candidats de s'entraîner en temps limité : une bonne gestion du temps permet d'accorder à chacune des parties une attention équilibrée. Produire des écrits d'une certaine longueur demande un entraînement régulier, par exemple à partir des annales du concours.

Les meilleures copies ne sont pas nécessairement les plus longues ; en revanche, elles sont claires et explicites et mettent en valeur la capacité de synthèse du candidat.

D'autre part, une présentation et une mise en page soignées favorisent la lecture, notamment en faisant apparaître les différentes parties grâce à des paragraphes séparés par des sauts de lignes. Un graphisme lisible met également en valeur la production du candidat. Malgré l'essor du support informatique, on rappelle qu'il s'agit de recruter des professeurs des écoles, amenés dans les situations de classe quotidiennes à écrire à la main et à être lus par des élèves : une graphie lisible est tout aussi indispensable qu'une présentation soignée. La présence d'un nombre raisonnable de repentirs, nettement barrés n'est pas pénalisée. Les copies étant numérisées en vue de leur évaluation, une encre de couleur foncée est à privilégier pour la rédaction.

ETUDE DE LA LANGUE

Cette partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances des candidats sur la langue française, notamment celles attendues en fin de cycle 4 : grammaire, orthographe, conjugaison. Elle est discriminante et doit amener les candidats à s'approprier les connaissances du programme.

Les différentes questions visent à vérifier la capacité à analyser des faits de langue, à manipuler avec maîtrise et précision la terminologie grammaticale.

On rappelle que les connaissances évaluées sont les bases nécessaires pour enseigner l'étude de la langue dans les classes du premier degré. Or, maîtriser de manière encore trop fragile ces notions est préoccupant. Il convient donc de se préparer sérieusement à cette partie en consultant des ouvrages de référence tels que celui présenté au début.

D'autre part, au-delà de ces solides connaissances notionnelles, il serait judicieux d'adopter sur la langue une attitude réflexive permettant de justifier analyses et explications précises. Les opérations langagières que sont les principales manipulations syntaxiques (substitution, déplacement, effacement, encadrement) sont des outils pour acquérir une solide analyse de la phrase et une prise de conscience du fonctionnement de notre langue.

Rappelons qu'il n'y a pas de « question piège » et qu'une préparation rigoureuse peut permettre aux candidats de s'assurer un maximum de points, sans passer trop de temps sur cette partie de l'épreuve. Des candidats se présentent avec un niveau manifestement très faible en grammaire, ce qui ne peut leur permettre d'accéder à l'admissibilité.

Une lecture attentive de la consigne et une attention à la partie dans laquelle se situe la question permettent non seulement de répondre à l'ensemble des attentes mais aussi de ne pas perdre de temps dans la rédaction de réponses non sollicitées ; il est recommandé aux candidats de s'en tenir strictement à la consigne pour gagner en efficacité et en clarté. À l'inverse, quand un classement est exigé, son absence est lourdement pénalisée. Sans que cet usage ne soit à systématiser, on gagne parfois à utiliser un tableau, un schéma, des puces pour présenter un classement ou certaines réponses ; le correcteur identifie ainsi plus aisément les connaissances réelles du candidat.

LEXIQUE ET COMPRÉHENSION LEXICALE

Les conseils formulés concernant l'étude de la langue valent aussi pour l'étude du lexique. Son utilisation en contexte linguistique est conditionnée aux usages morphosyntaxiques de la langue française. Nous invitons les candidats à penser les deux premières parties comme coordonnées et complémentaires.

Le lexique français est si riche qu'il paraît délicat de prétendre le connaître exhaustivement. Néanmoins, la fréquentation de textes de siècles, d'univers et de genres littéraires variés permet d'étendre son lexique. De même, l'usage récurrent, voire systématique, d'outils comme le dictionnaire de langue ou d'étymologie rend possible la construction savante et ordonnée d'un répertoire de mots. Il est également attendu des candidats qu'ils connaissent les modes de

développement du lexique du français : emprunts aux autres langues, dérivation affixale ou parasynthétique, composition, néologismes…
De surcroît, une réflexion sur la polysémie d'un mot questionne les usages littéraires du lexique et offre donc la possibilité d'une lecture approfondie des textes d'auteurs.

RÉFLEXION ET DÉVELOPPEMENT
La troisième partie de l'épreuve vérifie la capacité des candidats à proposer une réflexion personnelle structurée, argumentée et illustrée à partir d'une question suscitée par le texte. Ce questionnement interroge également la compréhension du texte et son appropriation.

Si la juste compréhension du texte demeure indispensable, il reste qu'un propos qui se contenterait de le paraphraser, même s'il en restitue une compréhension littérale, ne répondra pas pleinement aux exigences de l'exercice. Les candidats sont invités à porter un regard critique sur le débat proposé dans le sujet et à mettre en perspective la singularité du point de vue délivré. À cette fin, une bonne maitrise de certains outils d'analyse littéraire (genre littéraire, narrateur, personnage, registres, tonalités…) peut parfois s'avérer utile.

Une introduction, de préférence concise et efficace, est attendue. Elle a pour fonction de présenter le sujet, d'en cerner les enjeux (la problématique) et d'annoncer les grandes étapes de la réflexion qui sera développée.

Le développement est centré sur la problématique, il permet d'étayer de manière approfondie et nuancée une réponse à la question posée. Le texte support peut servir de point de référence autour duquel les candidats proposent plusieurs arguments en veillant à les lier syntaxiquement de manière cohérente.

Aucune organisation type n'est attendue pour le développement, les plans dialectiques ou thématiques sont indifféremment acceptés pour peu que le propos soit construit de manière progressive et logique, en cohérence avec le sujet.

Les arguments sont illustrés par des exemples, insérés de manière fluide dans le propos, qui peuvent être de nature variée (citation, références à une œuvre, à un auteur, à un personnage, évocation d'un récit…). Ils sont non seulement tirés du texte-source, mais également de la culture personnelle des candidats. Un développement étant d'autant plus convaincant que le raisonnement qu'il développe est abouti, ces illustrations et citations appellent à être exploitées au profit de l'argumentation, en explicitant par exemple leur portée, ou en soulignant leur pertinence.

La conclusion s'appuie sur une synthèse du développement afin d'apporter une réponse explicite à la problématique. Sans être un attendu, la présence d'une ouverture, ou de tout élargissement

du champ de la réflexion, est acceptée dans la mesure où elle enrichit la conclusion avec à-propos, voire élégance.

L'utilisation de connecteurs logiques met en valeur le cheminement de la pensée et rend le raisonnement plus lisible. Les liens d'opposition ou de continuité entre les arguments et les exemples sont ainsi mis en relief.

La rédaction de l'introduction et de la conclusion, même brèves, doit bénéficier d'une attention toute particulière de la part du candidat.

Il est inutile de rapporter tous les propos à la pédagogie, celle-ci n'étant pas un attendu systématique dans cette partie de l'épreuve.

Enfin, concernant la qualité de la langue écrite, une bonne gestion du temps permet une relecture attentive, voire plusieurs relectures portant sur des points précis : accords, ponctuation, accents, notamment. Les candidats veilleront à soigner leur graphie, conscients de son caractère modélisant dans la classe. Le niveau de langue doit également correspondre aux attentes d'un concours qui vise à recruter des professeurs des écoles : tout registre inadapté dessert le propos des candidats. Le style télégraphique est pénalisé par les correcteurs.

Le temps imparti à cette épreuve ne permettant pas d'exiger des candidats de se conformer au modèle type de la dissertation, une réflexion structurée en plusieurs paragraphes, amenée par une brève introduction, achevée par une courte conclusion, illustrée d'exemples divers, peut répondre aux attentes, quand elle est en outre rédigée dans une langue correcte. Néanmoins, les meilleures copies manifestent des qualités de méthode, une réflexion pertinente, une bonne maitrise des outils d'analyse littéraire, une capacité à s'exprimer clairement. Elles mettent en œuvre des références littéraires et culturelles riches et propres à éclairer le sujet. Dans cette troisième partie, les qualités rédactionnelles ont contribué à discriminer les copies entre elles.

1.2. Partie mathématiques

La partie « mathématiques » est constituée de plusieurs exercices ou problèmes permettant d'apprécier la connaissance des notions du programme, leur mobilisation ainsi que les capacités de raisonnement et d'expression écrite du candidat.

Analyse des résultats

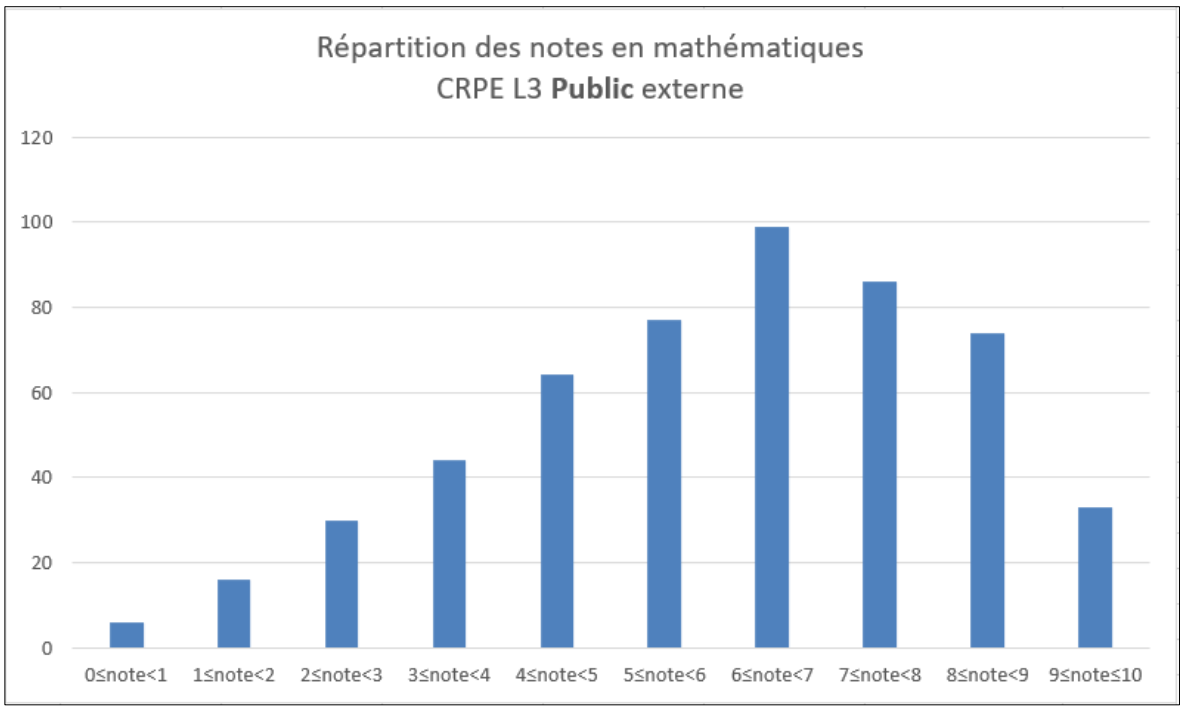
Concours public externe :
Les résultats pour la partie mathématique de la 1ère épreuve sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Nombre de copies	529
Moyenne (sur 10)	5,96
Écart-type	2,12
Minimum (sur 10)	0,25
1er quartile	4,50
Médiane	6,06
3ème quartile	7,63
Maximum (sur 10)	10

La répartition des 529 copies est donnée dans les tableaux et graphique ci-dessous :

Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
0≤note<1	6	1,13%
1≤note<2	16	3,02%
2≤note<3	30	5,67%
3≤note<4	44	8,32%
4≤note<5	64	12,10%
5≤note<6	77	14,56%
6≤note<7	99	18,71%
7≤note<8	86	16,26%
8≤note<9	74	13,99%
9≤note≤10	33	6,24%

Cumul	Nombre de copies	Pourcentage
note<1	6	1,13%
note<2	22	4,16%
note<3	52	9,83%
note<4	96	18,15%
note<5	160	30,25%
note<6	237	44,80%
note<7	336	63,52%
note<8	422	79,77%
note<9	496	93,76%
note≤10	529	100%



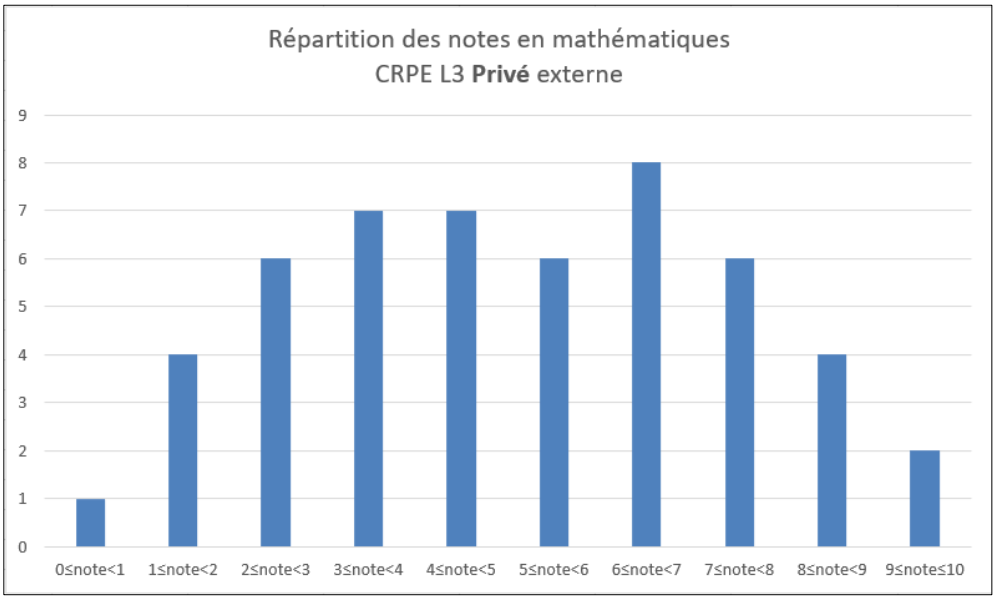
Concours privé externe :
Les résultats pour la partie mathématique de la 1ère épreuve sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Nombre de copies	51
Moyenne (sur 10)	4,99
Écart-type	2,24
Minimum (sur 10)	0,75
1er quartile	3,25
Médiane	5,00
3ème quartile	6,75
Maximum (sur 10)	9,50

La répartition des 51 copies est donnée dans les tableaux et graphique ci-dessous :

Par intervalle	Nombre de copies	Pourcentage
0≤note<1	1	1,96%
1≤note<2	4	7,84%
2≤note<3	6	11,76%
3≤note<4	7	13,73%
4≤note<5	7	13,73%
5≤note<6	6	11,76%
6≤note<7	8	15,69%
7≤note<8	6	11,76%
8≤note<9	4	7,84%
9≤note≤10	2	3,92%

Cumul	Nombre de copies	Pourcentage
note<1	1	1,96%
note<2	5	9,80%
note<3	11	21,57%
note<4	18	35,29%
note<5	25	49,02%
note<6	31	60,78%
note<7	39	76,47%
note<8	45	88,24%
note<9	49	96,08%
note≤10	51	100%



Concours Public externe :

La session 2026 a inauguré la première édition du CRPE public externe au niveau Bac +3. Avec une moyenne de 5,96 sur 10 et une médiane de 6,06 sur 10, les résultats globaux sont plutôt encourageants. Le diagramme en barre fait apparaître une part significative de notes supérieures ou égales à 5/10 (69,75%) pour un sujet raisonnablement exigeant, équilibré entre connaissances et savoir-faire et abordant les six compétences mathématiques. On note que les questions mobilisant les compétences « chercher » « modéliser » et « raisonner » sont globalement assez bien réussies, à l'exception des questions traitant des catégories de nombres ou de géométrie.

La compétence « communiquer » semble plus fragile pour de nombreuses copies, avec des justifications parfois faibles.
Si les résultats font état d'un niveau de maitrise global tout à fait satisfaisant, la ventilation des notes reste toutefois assez importante avec un écart-type assez élevé (2,12). On observe également un taux de notes <2,5 qui s'élève à 6,6%. La note de 2,5 était pourtant très accessible.
L'échelle de notation a été largement utilisée puisque les 529 notes s'échelonnent entre 0,25 et 10.
Le jury félicite enfin les 33 candidats ayant obtenu une note comprise entre 9 et 10.

Concours Privé externe :

Cette session 2026 a également marqué la 1ère édition du CRPE privé externe au niveau Bac +3. Avec une moyenne de 4,99 sur 10 et une médiane de 5 sur 10, les résultats globaux sont assez satisfaisants. Le diagramme en barre fait apparaître un partage quasiment équitable des notes au-dessus et en-dessous de la moyenne pour un sujet raisonnablement exigeant, équilibré entre connaissances et savoir-faire et abordant les six compétences mathématiques. On note que les questions mobilisant les compétences « chercher » « modéliser » et « raisonner » sont globalement assez bien réussies, à l'exception des questions traitant des catégories de nombres.
La compétence « communiquer » semble plus fragile pour de nombreuses copies, avec des justifications parfois faibles.
Si les résultats font état d'un niveau de maitrise global assez satisfaisant, la ventilation des notes reste toutefois assez importante avec un écart-type élevé (2,24). On observe également un taux de notes <2,5 qui s'élève à 7,51%. La note de 2,5 était pourtant très accessible. L'échelle de notation a été largement utilisée puisque les 51 notes s'échelonnent entre 0,75 et 9,50.
Le jury félicite enfin les 2 candidats ayant obtenu une note comprise entre 9 et 10.

Résultats comparés des deux concours

CONCOURS	Nombre de copies	Moyenne	Ecart -type	Min	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Max
Privé Externe	51	4,99	2,24	0,75	3,25	5,00	6,75	9,50
Public Externe	529	5,96	2,12	0,25	4,50	6,06	7,63	10

Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Globalement, les copies sont présentées de manière satisfaisante. Des candidats rendent toutefois des copies peu lisibles, et de manière trop fréquente, des réponses formulées avec de nombreuses erreurs orthographiques et/ou syntaxiques. Le jury rappelle avec beaucoup d'insistance aux candidats qu'ils se présentent à un concours pour devenir enseignant.e, dont on attend une maîtrise solide de la langue française (orthographe, syntaxe, grammaire, vocabulaire).

Il est également exigé une bonne maîtrise du langage mathématique (lexique adapté). Les barèmes évoluent chaque année pour prendre davantage en compte ces maîtrises.
On note également sur plusieurs copies des exercices non traités : des candidats optent pour une absence de réponse, que l'on peut interpréter comme une crainte de l'erreur.
Le jury apprécie les efforts faits par les candidats qui développent un raisonnement structuré justifiant leurs réponses. Les copies attestant de connaissances solides, de démarches mathématiques efficaces sont valorisées.
Le jury attire l'attention sur des difficultés régulièrement rencontrées par les candidats :

- En numération, un.e futur.e enseignant.e du 1er degré doit montrer une maîtrise consolidée de certains ensembles de nombres (entiers, décimaux, entiers naturels, rationnels…) et de leurs définitions.
- En géométrie, une connaissance des définitions et des propriétés de figures simples (cercle, triangle rectangle, isocèle, équilatéral) est attendue. Les candidats montrent souvent des fragilités dans ce domaine avec de nombreuses justifications approximatives.
- Dans le domaine des probabilités, les candidats maîtrisent plutôt bien les notions à mobiliser.

Cinq exercices abordant chacun des notions mathématiques différentes ont composé l'épreuve :

- **Exercice 1** : Arithmétique - Probabilités

L'exercice est plutôt bien réussi dans l'ensemble. La correspondance entre les pourcentages et les valeurs numériques qu'ils représentent est bien maîtrisée. Les calculs demandés de probabilités sont dans l'ensemble justes. On note toutefois des réponses qui ne sont pas données sous la forme d'une fraction irréductible, comme cela était demandé.

- **Exercice 2** : Algèbre - Tableur

L'exercice est assez bien réussi de la question 1 à la question 4. Les 2 premières questions sont facilement traitées par déduction visuelle et par ajout de 3 carreaux pour chaque étape. L'utilisation du tableur est globalement bien maîtrisée, pour une question assez basique. Si les candidats ont plutôt bien trouvé la mise en équation (question 4), son utilisation (question 5) a posé davantage de difficultés ; on observe de nombreux raisonnements (par tâtonnements) inachevés.

- **Exercice 3** : Géométrie

Cet exercice a été beaucoup moins bien réussi par les candidats. Souvent, la démarche mathématique reste insuffisamment développée avec des justifications parfois très « littéraires ». Des confusions sont relevées entre triangle isocèle et triangle équilatéral. Le théorème de Pythagore est globalement bien identifié pour répondre à des questions sur des longueurs, même si le triangle de référence n'est pas toujours cité et si quelques erreurs d'égalité sont relevées. Les raisonnements sont parfois inaboutis ou très approximatifs. Le jury rappelle aux candidats l'importance de la rigueur en géométrie et la nécessité d'une maîtrise solide des connaissances

dans cette discipline pour un enseignant du 1er degré, notamment sur les propriétés élémentaires de figures particulières (cercles, triangles), et sur l'utilisation des théorèmes (Pythagore et Thalès : sens direct et réciproque).

- **Exercice 4 : Arithmétique - Types de nombres - Multiples/diviseurs - Pourcentages**

Le taux de réussite à cet exercice est le plus bas de l'épreuve. Les justifications demandées, qui accentuent la difficulté, sont souvent absentes ou très insuffisantes. Lorsque la réponse est correcte, la démarche pour y parvenir, fréquemment incohérente, traduit une logique mathématique fragile. En numération, un.e futur.e enseignant.e du 1er degré doit montrer une maîtrise consolidée de certains ensembles de nombres et de leurs définitions (entiers, décimaux, entiers naturels, rationnels…).

- **Exercice 5 : Droite graduée**

Les candidats montrent de bonnes capacités à repérer l'abscisse d'un point sur une droite graduée (bon taux de réussite aux trois premières questions). On note toutefois à nouveau des fragilités pour expliquer clairement la démarche permettant de répondre à la dernière question : pour le point D, une justification s'appuyant sur des comparaisons de fractions était la plus efficace.

2. Seconde épreuve écrite d'admissibilité : autres domaines d'enseignement

Nature de l'épreuve

Durée : 4 heures – Coefficient : 3.
Cette seconde épreuve porte sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire, à l'exception de l'EPS :

- histoire-géographie et enseignement moral et civique ;
- sciences et technologie ;
- arts ;
- langue vivante étrangère.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi ces quatre domaines. L'épreuve est notée sur 20 ; une note globale égale ou inférieure à 5/20 est éliminatoire.

2.1. Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Les questions évaluent la maîtrise de repères spatiaux et chronologiques, les connaissances fondamentales dans les trois disciplines et l'aptitude à répondre de manière claire et argumentée ou à compléter, selon la consigne, une carte, un croquis, un schéma ou une frise chronologique.

Analyse des résultats

496 candidats ont choisi cette épreuve, selon la répartition suivante :

- 458 pour le concours externe public, soit environ 92.3% des candidats
- 38 pour le concours externe privé, soit environ 7.7% des candidats

La moyenne générale de l'épreuve, tous concours confondus, est de **09,22/20**. La moyenne est sensiblement la même entre le concours externe public **09,43/20** et le concours externe privé **09,01/20**. La moyenne est donc plus élevée pour l'externe public.

2026	Moyenne	Minimum	Maximum	Écart type	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Éliminés
Externe public	**09.22/20**	01.50/20	18,5/20	3,38	07/20	09,50/20	11,50/20	40
Externe privé	**09.01/20**	02,25/20	18/20	3,57	6,22/20	9,38/20	11,56/20	5

L'écart type moyen de 3,4 environ révèle une ventilation convenable des notes. Toutefois, la note maximale n'a pas été attribuée lors de cette session et le nombre d'éliminés s'élève à 45, soit 9% des candidatures, ce qui est relativement élevé. Il s'agit de copies inachevées ou de copies dont le propos disciplinaire et/ou pédagogique est inadapté.

Moyennes par composante de l'épreuve et par concours :

	Externe public	Externe privé	Moyenne de la composante sur l'ensemble des concours
Moyenne composante en histoire **/5**	2,39 / 5	2,32 / 5	**2,35 / 5**
Moyenne composante en géographie **/5**	2,09 / 5	1,92 / 5	**2 / 5**
Moyenne composante en EMC **/10**	5,15 / 10	5,07 / 10	**5,11 / 10**

Points d'appui et pistes d'amélioration

La composante en histoire, sur 5 points, pose la question de caractériser le régime de Vichy. Les candidats n'ont aucun document support et doivent donc faire appel à leurs connaissances.

Il était attendu des candidats qu'ils mettent en évidence l'autoritarisme du régime au travers d'exemples comme la suppression du parlement, le culte de la personnalité du maréchal Pétain, la

censure de la presse et de l'expression politique divergente de celle du gouvernement ainsi que des procès politiques.

L'anti républicanisme était aussi un élément attendu devant se traduire par la modification de la devise nationale, la suppression de la liberté d'expression et l'idéologie nationaliste. Evidemment l'antisémitisme était un aspect essentiel à mettre en évidence et à exemplariser via le port de l'étoile jaune, la propagande anti juive et la participation active à la déportation des juifs. Cette collaboration avec le régime nazi pouvait entre autres être illustrée par la collaboration économique, la création de la milice et la participation à la déportation.

La composante en géographie, sur 5 points, consistait à compléter une carte vierge du territoire métropolitain sur laquelle il fallait faire apparaître la répartition de la population française sur l'ensemble du territoire. Cette carte indiquait les points des villes principales, sans les nommer, ainsi que le réseau fluvial français.

Les candidats avaient à donner un titre à leur carte et la doter d'une légende. L'ensemble bien évidemment en lien avec la problématique. C'est ainsi qu'il fallait qu'il y ait la notion de « plus ou moins peuplé » ainsi que l'identification des zones de la plus faible à la plus forte densité, en mettant en évidence si possible la diagonale du vide. C'était là le minimum attendu. L'utilisation d'un vocabulaire géographique permettait de valoriser certaines copies.

La composante en EMC, sur 10 points, proposait 3 documents d'appui :

- Document 1 : Article L111-1 du code de l'éducation (Modifié par LOI n°2021-1109 du 24 août 2021-art.58)
- Document 2 : Extrait de la note d'information de la DEPP : « En petite section de maternelle des acquis plus solides pour les élèves nés en début d'année et pour les filles », février 2025
- Document 3 : Affiche de sensibilisation à l'égalité filles-garçons produite par des élèves de CE2 de l'école française Robert Desnos à Tunis (Tunisie), année scolaire 2022-2023

Cette composante était décomposée en trois sous questions. La première consistait à définir en quoi l'école de la République est porteuse du principe d'égalité. Les candidats pouvaient évoquer la devise nationale, rappeler les circulaires faisant de ce principe un axe central des politiques éducatives françaises avec de manière plus récente la lutte contre les discriminations de toute nature. Plus précisément, faire référence aux lois Ferry avec l'instauration d'une école gratuite, laïque et ouverte à tous prolongée par d'autres lois rendant l'école obligatoire de 3 à 16 ans. Des remarques sur la prise en compte de territoires plus défavorisés étaient également un axe de réflexion à identifier, tout comme le caractère national des programmes et la mise en œuvre du socle commun de savoirs et de connaissances.

La seconde sous question obligeait les candidats à analyser un tableau de données mettant en évidence, pour la classe de PS « l'avantage » pour les filles et les élèves nés en début d'année civile de leur acquis en mathématiques et en langage. Une analyse distanciée par les candidats était attendue. Une présentation succincte des données caractéristiques avec indication des écarts et donc une interprétation de ces constats. Au-delà de cette analyse, une approche critique, notamment quant à l'évolution des performances des filles en mathématiques sur l'ensemble de la scolarité, mais aussi une prise en compte des rythmes d'apprentissage variés selon l'âge des élèves, permettait de dépasser ces premiers constats.
Enfin la troisième sous question demandait aux candidats de montrer, comment l'école pouvait agir pour mettre en œuvre le principe d'égalité au sein des classes. La construction d'une séquence ou d'une séance n'était pas attendue. Il s'agissait avant tout de prendre du recul et de développer des réponses ciblant les orientations des programmes d'EMC ainsi que de dispositifs « éducation nationale » permettant de lutter contre les inégalités et de prendre en compte les différences de publics accueillis. Ainsi, l'évocation des politiques d'éducation prioritaire avec notamment les taux d'encadrement dans les GS / CP et CE1 dédoublés pouvaient être cités, comme les TER ou les cités éducatives. Toute la question de l'école inclusive était également au cœur de la question et devait être impérativement abordée sans pour autant être exhaustive (ULIS, UEMA, dispositifs pour élèves allophones…). Les programmes nationaux constituaient aussi un élément au service de l'égalité sur l'ensemble du territoire tout comme la gratuité qui assure à tous les élèves une enseignement obligatoire accessible. La lutte contre toutes les discriminations et bien sûr l'égalité filles-garçons étaient des points à traiter. Ces différentes thématiques, au-delà de les nommées, pouvaient être illustrées par des actions concrètes (journée de la laïcité, délégués de classe, débats à visée philosophique…).
Le sujet ne posait pas de difficulté particulière cette année, ni dans la thématique abordée ni dans la formulation des questions, séquencées et explicites.

Les copies de qualité concentrent des points forts parmi les suivants :

- Certaines copies étaient particulièrement remarquables par la qualité d'expression et le peu d'erreurs d'orthographe. Ces aspects sont des éléments importants aux yeux des correcteurs et facilitent la lecture des copies ;

- De manière générale, les copies font apparaître des connaissances qui restent très globales et peu illustrées. Pour autant, cela témoigne d'une culture minimale sur la seconde guerre mondiale notamment mais avec peu d'exemples pour étayer le propos ;

- La notion d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations a souvent été mentionnée avec conviction par les candidats mais l'illustration pouvait parfois faire défaut ;

- La majorité des candidats parlent des lois Ferry et de l'article 1.111 du code de l'éducation ;
- Des références aux programmes souvent bien ciblées et mettant en avant un début d'appropriation de ces derniers ;

Les copies les plus fragiles révèlent des faiblesses parmi les suivantes :

- Ce qui a marqué les correcteurs, ce sont les très nombreuses copies présentant une maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe très approximative voire parfois aléatoire et fantasque. Pour de futurs enseignants cet aspect, même s'il ne fait pas l'objet d'une attention spécifique pour l'épreuve d'histoire géographie n'est cependant pas à négliger ;

- Les capacités d'observation, de description, d'analyse et d'argumentation sont le plus souvent fragiles voire parfois inexistantes ;

- Certains candidats ne répondent pas aux questions (quelques copies blanches par manque de temps ou par méconnaissance des sujets ? notamment en histoire). Le propos reste trop général et ne permet pas d'évaluer les connaissances de culture générale de futurs enseignants. Beaucoup de copies évoquaient la résistance et le général de Gaulle mais occultaient le régime de Vichy ;

- Les connaissances de base attendues sont parfois très lacunaires, erronées et traduisent une absence de culture qui est parfois inquiétante puisque les futurs enseignants auront à enseigner. A titre d'illustration

- <u>En histoire</u> : « le régime de Vichy se déroule pendant les 30 glorieuses avec notamment le serment du jeu de paume ; la population était répartie en 3 catégories : le clergé, la noblesse, le Tiers-Etat ; Pétain est un roi ; le régime de Vichy c'est la résistance ; le général Vichy ; Hitler était le président français ! »…

- <u>En géographie</u> : les villes de France situées sur la carte sont placées de manière aléatoire avec Marseille à Montpellier, Lyon à Clermont, Rennes à Nantes… tout comme les mers, océans et fleuves même si ceux-ci n'étaient pas demandés. Très peu de candidats ont utilisé le terme de densité pourtant essentiel lorsqu'on traite la répartition de la population pas plus que le nombre d'habitants au kilomètre carré Aucun titre donné à la carte ou au contraire seul le titre est donné. Pas de code ni de légende explicitant ces derniers ou parfois lorsqu'il y en a une, cela ne correspond pas à la répartition de la population.

- <u>En EMC</u> : peu de candidats évoquent la laïcité comme élément permettant l'égalité. Ils sont d'ailleurs souvent en difficulté pour définir le concept et ce que cela implique.

- Les termes « antisémite », « collaborationnisme », « densité »… sont peu mentionnés ou utilisés ;

- La répartition de la population est essentiellement centrée sur les villes et ne prend pas en compte l'ensemble du territoire ;

- De nombreuses redondances dans l'analyse du document 2 sur l'évaluation en petite section qui a été souvent mal exploité.

Conseils aux futurs candidats

Au cours de leur préparation, il est conseillé aux candidats qui choisissent cette épreuve d'application de :

- S'entraîner à réaliser des cartes en utilisant tous les incontournables (titre, légende, codification…). De manière générale revoir la géographie de la France en s'appuyant sur diverses thématiques (les fleuves, le relief, l'agriculture, l'économie, la population…) ;

- Revoir la manière d'analyser des graphiques ou des tableaux de données. Etre en capacité de tirer des informations factuelles, de les mettre en perspective, de les analyser, voire de porter un regard critique sur les données présentées. S'attacher au titre du document ;

- Revoir le programme d'histoire du collège et du lycée dans ses grandes lignes afin de remettre à niveau ses connaissances dans cette discipline. Nourrir leur culture générale disciplinaire et civique en faisant preuve d'un intérêt régulier pour ces enseignements en lisant des revues ou des ouvrages de synthèse ;

- Consulter les grands textes de la culture civique (Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, Convention internationale des droits de l'enfant, Charte de la laïcité, …).

- Si le concours en L3 est davantage destiné à évaluer les connaissances des candidats, il semble que dans la préparation, il serait intéressant de développer l'esprit critique et l'argumentation qui est parfois pauvre. Lire et étudier des documents s'apprend.

Au moment de l'épreuve :
De manière générale, il semblerait que de nombreux candidats ont manqué de temps pour traiter correctement l'ensemble des questions.

- Le premier conseil est donc de bien répartir son temps pendant l'épreuve et de s'y astreindre afin de ne laisser aucune question en suspens ;
- Il faut également réserver un temps de relecture attentive de la copie absolument nécessaire pour éviter de laisser trop d'erreurs orthographiques ou syntaxiques ;
- Lire attentivement les consignes : tous les mots sont importants et il faut être attentif autant au sens global de la question qu'aux nuances suggérées. Il s'agit de répondre aux questions posées qui visent à évaluer les connaissances des candidats.

2.2. Sciences et technologie

L'épreuve porte sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS. Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en histoire-géographie et enseignement moral et civique, en sciences et technologie, en arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et en langue vivante.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à des notions inscrites au programme du concours.

Pour cette épreuve en « sciences et technologies », le sujet propose une série de 9 questions concernant la station spatiale internationale : 6 en « sciences », 3 pour la partie « technologies ». Combinant des questions propres au fonctionnement de l'ISS, son orbite et les expérimentations qui y sont menées, le sujet mobilise la capacité des candidates à articuler connaissances, réflexion et raisonnement mathématique.

Présentation du sujet 2026 et attendus

Le barème proposé pour l'épreuve de sciences et technologies du CRPE 2026 propose 6,5 points à attribuer à la partie sciences, et 3,5 pour la partie technologie. Parallèlement à cette répartition des points, le barème permet une précision de notation, avec des réponses (ou éléments de réponses) se voyant parfois attribuer des demi-points. Ce barème facilite donc la discrimination fine des copies, en particulier pour valoriser les réponses les plus construites et justifiées.

Dans la **partie consacrée aux sciences**, la première question (1.5 point), très diversement réussie, invite le candidat à caractériser le mouvement et la vitesse de l'ISS. Cette première question interroge donc la capacité à exploiter les informations du document présenté tout en proposant des termes en lien direct avec les notions de trajectoire et de vitesse. Le jury constate des difficultés à proposer le vocabulaire attendu : les réponses sont souvent parcellaires, ne donnant que des éléments relatifs à l'une des deux notions.

La seconde question (1,5 point) mobilise les capacités à proposer un raisonnement mathématique à plusieurs étapes, mobilisant les compétences en calculs et connaissances de certaines formules mathématiques.

Cette seconde question s'articule en deux temps :

- un premier visant à exploiter des données du documents dans le cadre d'un raisonnement afin de déterminer l'altitude de l'ISS. Cette première partie de questions n'a pas été réussie en raison de la mobilisation erronée de données, ou encore du fait de formules incomplètes. Le jury relève certains résultats très loin de l'attendu, interrogeant par ailleurs le discernement des candidats dans leurs propositions de réponses,
- une seconde partie qui découle de la première en mobilisant le résultat trouvé. Les candidats ayant ainsi proposé une altitude exacte ont pu aisément se référer au document pour caractériser le type d'orbite de l'ISS. En revanche, l'inexactitude de certains résultats a parfois conduit à des réponses fausses.

La question 3 (1 point) propose aux candidats de lister les besoins des végétaux nécessaires à la photosynthèse. En articulant leurs connaissances et l'exploitation du document proposé, 4 principaux éléments sont attendus (dioxyde de carbone, eau, sels minéraux, lumière). La question est relativement bien traitée, bien que rarement complète : les sels minéraux ont ainsi très rarement été mentionnés.

S'appuyant sur un schéma à reproduire et compléter, le candidat est invité dans les questions 4 (0.5 point) et 5 (0.5 point) à flécher le trajet de l'eau dans la plante lorsqu'elle puise de l'eau dans le sol, avant d'y indiquer le lieu de captation du CO2.

Le schéma proposé par les candidats est en général cohérent et exact, bien que certains candidats ne fassent pas aboutir leur fléchage jusqu'au niveau des feuilles.

La question 6 (1.5 point) demande aux candidats d'exploiter un document (photographie) mentionnant les résultats d'une expérience visant à identifier, par comparaison, les conditions nécessaires à la photosynthèse dans une feuille et à la production d'amidon.

La tendance majoritairement relevée par le jury montre souvent une première analyse scientifique de l'expérience, qui aurait gagné à s'appuyer davantage sur la comparaison des différentes zones colorées des feuilles. La conclusion de cette analyse est parfois omise par les candidats dans leurs rédactions. Par ailleurs, le travail de comparaison est rarement pertinent, ou absent. Le processus de photosynthèse est en général connu par les candidats, qui parviennent à la bonne conclusion malgré un raisonnement qui peut manquer de rigueur.

Dans la **seconde partie** du sujet, relevant du champ **technologique**, le sujet s'organise en trois questions, adossées à deux documents.

La question 7 (1 point) mobilise les compétences de compréhension et d'exploitation d'un document (ici un texte couplé à un schéma) pour expliquer le besoin auquel répond le système ACTS de l'ISS ici décrit. Cette question, ne présentant pas de difficultés particulières, est généralement bien traitée par les candidats.

La question 8 (1.5 pts) demande, après reproduction d'un schéma, de mentionner trois énergies mises en jeu dans le fonctionnement de l'ACTS. Les réponses attendues relèvent des énergies lumineuses, électriques, thermiques. Le jury a valorisé des termes voisins (énergie solaire par exemple). Cette question est également bien traitée.

La question 9 (1 point) mobilise les compétences de compréhension et de déduction des candidats, pour identifier un programme permettant de maintenir une température intérieure de l'ISS stable. La réponse attendue illustre la compréhension qu'a le candidat du programme présenté et juste (A) agissant sur l'orientation des radiateurs en fonction de la température relevée dans la station. Le programme correct est majoritairement identifié, bien que les justifications (appui sur les notions scientifiques) ne soient pas toujours développées.

Le barème de l'épreuve met en avant des exigences communes au champ des sciences et celui de la technologie : la capacité à analyser, à mettre en relation des éléments, à mobiliser des connaissances scientifiques et mathématiques tout en développement des justifications argumentées et cohérentes.

La qualité de l'expression écrite apparaît ici aussi comme un critère transversal déterminant. Ainsi, au-delà des connaissances, ce barème valorise des compétences réflexives et rédactionnelles, en cohérence avec les attendus du niveau licence et les exigences du concours.

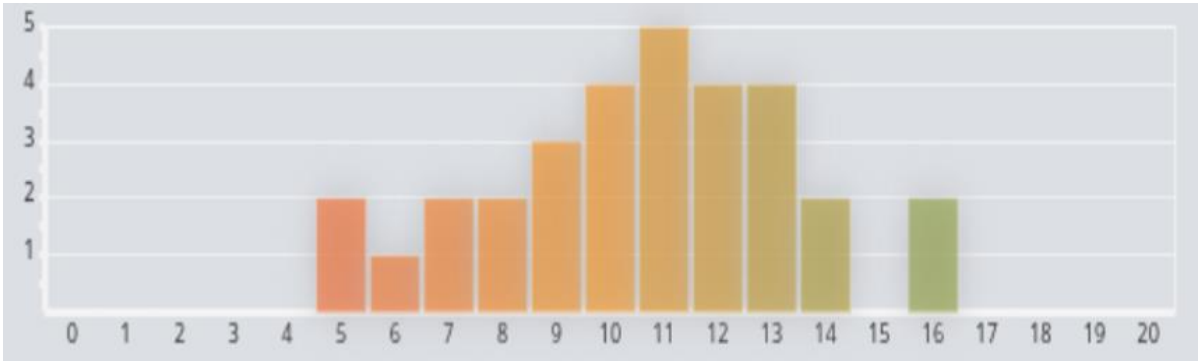
Analyse des résultats

Les statistiques relatives à la composante écrite « sciences et technologies » du CRPE 2026 met en évidence un niveau globalement moyen des candidats. La moyenne des notes attribuées par les correcteurs s'établit à 10,9 sur 20 pour les 31 copies du CRPE PRIVÉ et à 11,67 sur 20 pour les 355 copies du CRPE PUBLIC.

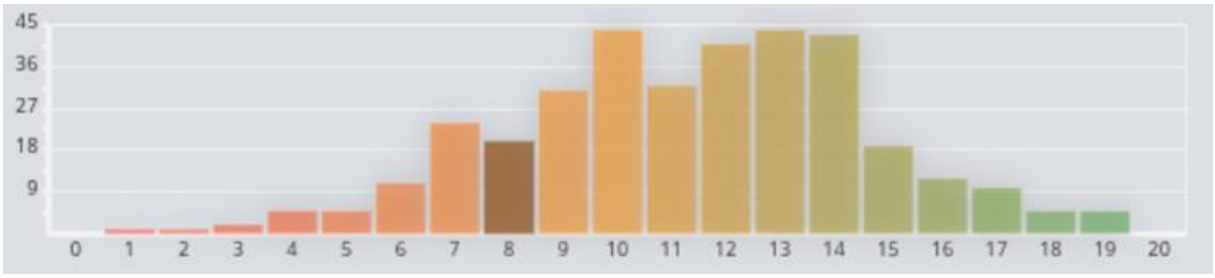
La distribution des notes diffère sensiblement entre le CRPE public et le CRPE privé :

- Public : les notes sont distribuées sur une très large palette, avec des notes parfois très basses et certaines excellentes. Ainsi, les notes attribuées par les correcteurs fluctuent entre 1 et 19/20, avec une majorité de copies dont les notes sont comprises entre 9 et 14/20. Cette distribution confirme le caractère discriminant de l'épreuve.
- Privé : la distribution des notes est davantage ramassée, oscillant entre 5 et 16/20, avec toutefois une moyenne plus basse, la majorité des copies ayant des notes inférieures à 11/20. Les interprétations seront toutefois à modérer devant le faible nombre de copies.

Sur les deux concours, les très bonnes ou excellentes copies demeurent rares, faisant de ce sujet de sciences et technologies une épreuve moyennement réussie par les candidats.



Distribution des notes sur 20 - CRPE L3 PRIVÉ (31 copies)



Distribution des notes sur 20 - CRPE L3 PUBLIC (355 copies)

Le sujet de cette épreuve amène les candidats à devoir faire preuve d'analyse, de compréhension, de raisonnement mathématique et s'appuyer sur leurs connaissances propres aux deux domaines en question : cette complémentarité des compétences à mobiliser peut constituer une hypothèse quant à la distribution des notes.

L'analyse des lots de copie met en exergue plusieurs points, qu'il s'agisse de compétences transversales, méthodologies ou propres aux champs disciplinaires.

De manière transversale, tout d'abord, la compréhension du sujet, la qualité de la syntaxe et de l'orthographe dans les écrits proposés par les candidats ont parfois fortement interpellé les correcteurs. A propos de la méthodologie, il apparait que les questions appelant à un raisonnement argumenté et en plusieurs étapes (notamment la question 2) ont grandement mis les candidats en difficulté, pour structurer leurs propositions, que ce soit les éléments de réponses attendus mais aussi l'explicitation de leur cheminement intellectuel. Les écrits des candidats sont parfois superficiels, incomplets ou trop succincts, ne permettant pas au jury d'apprécier le niveau de maîtrise attendu. En outre, la vraisemblance de certaines réponses interroge le discernement des candidats quant aux éléments qu'ils proposent dans leur copie. Enfin, les connaissances propres aux domaines « sciences et technologies » à mobiliser sont apparues moyennement maîtrisées.

Ces quelques aspects ont constitué les principaux facteurs de fragilités des copies et sont donc les points de vigilance à considérer pour les futurs préparationnaires du CRPE.

Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

A l'issue de ce CRPE 2026, et des points précédemment listés, plusieurs points d'appuis sont donc proposés aux futurs candidats pour les épreuves de sciences et technologies.

En premier lieu, la maîtrise de la langue constitue une vigilance incontournable ; il est rappelé l'importance de formaliser ses réponses avec une syntaxe correcte, ainsi qu'une attention toute particulière qui doit être portée à l'orthographe. Par ailleurs, les réponses gagneront à être mieux structurées et développées, s'agissant tout particulièrement des questions qui appellent les candidats à se justifier dans leur démarche et propositions de réponses. Les candidats doivent par ailleurs veiller à répondre précisément aux questions posées et conclure leur argumentaire.

Les connaissances disciplinaires en sciences et technologies doivent faire le fruit d'une attention particulière afin de les mobiliser à bon escient lors de cette épreuve. Autant dans les propos que dans les schémas et croquis, il est en outre attendu des candidats une précision dans leurs productions (choix des termes). A titre d'exemple, les annotations ou fléchages proposés par les candidats dans leurs schémas ont parfois été imprécis, conduisant à la perte de points dans le barème.

L'analyse et l'exploitation des documents produits permet de sous-tendre la réflexion des candidats : il est donc rappelé la nécessité d'étudier finement le sujet proposé, tout en veillant à sélectionner et exploiter les informations s'y trouvant. Il s'agit là de compétences de raisonnement et de compréhension de documents qui demeurent, au-delà des contenus disciplinaires de l'épreuve, un prérequis fondamental. Dans la partie technologie, ces compétences servaient l'obtention de plusieurs points dans le barème.

Bien qu'indirectement liées à cette épreuve, les compétences mathématiques (maîtrise des calculs et de certaines formules) ont servi la réussite des meilleures copies. Certains résultats proposés par les candidats dans leur copie appellent par ailleurs à faire preuve de vigilance et de discernement quant aux éléments produits.

2.3. Arts

En arts, au titre d'une session, le programme du concours détermine deux composantes parmi les trois enseignements : arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts. A partir de documents de nature diverse, les questions visent à apprécier la culture générale artistique des candidats, leur capacité à articuler connaissances et réflexion, à analyser l'expérience de la rencontre avec les œuvres.

Prenant appui sur les programmes du cycle 4 en arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts, l'épreuve arts du CRPE porte, pour les sessions 2026 et 2027, sur les questionnements suivants :

Arts plastiques : "Questionner la ressemblance (peinture, sculpture, photographie)".
Repères bibliographiques :

- Aumont Jacques, L'image. Peinture, photographie, cinéma : des origines à l'ère numérique, Paris, Armand Colin, 2020.
- Chalumeau Jean-Luc, L'art contemporain, collection Uppr, en ligne.
- Fozza Jean-Claude & Garrat Anne-Marie, La petite fabrique de l'image, Paris, Magnard, 2024.
- Banque d'images en ligne : Gallica, RMN, Musée du Louvre, Centre Pompidou

Éducation musicale : "L'expression de la subjectivité en musique à l'époque romantique".
Œuvres-repères :

- Voyage d'hiver, Franz Schubert, 1828
- Symphonie fantastique, Hector Berlioz, 1830
- Ballade n°1 en sol mineur op. 23, Frédéric Chopin, 1835

Présentation du sujet 2026 et attendus

2.1 Arts plastiques – Questionner la ressemblance (photographie, peinture, sculpture)

Répondre aux deux questions ci-dessous.



David Hockney, (1937-)

27th March 2020, No. 1, 2020, Peinture sur iPad imprimée sur papier, montée sur 5 panneaux, Épreuve d'exposition 2, 364,09 x 521,4 cm. Fondation Louis Vuitton, Paris.

a. L'image réalisée par David Hockney est-elle le résultat d'une simple observation du réel ?

b. Quels éléments (couleur, lumière, outil) renforcent l'effet de ressemblance et quels éléments s'en éloignent ?

2.2 Éducation musicale – L'expression de la subjectivité en musique à l'époque romantique

Répondre aux deux questions ci-dessous.

« Rendre romantique le monde, c'est nous faire prendre conscience de sa magie, de son mystère, de sa merveille. C'est éduquer le sens pour voir l'ordinaire comme extraordinaire, le familier comme étrange, le mondain comme sacré, le fini comme infini. »

Le Monde doit être romantisé, Georg Philipp Friedrich von Hardenberg dit Novalis (1772 - 1801)

a. En quoi les thèmes de prédilection de Schubert dans le *Voyage d'hiver* (la solitude, le voyage, l'illusion, le temps immobile, le fantastique, la mort), traduisent-ils l'expression des émotions ? Vous étayerez votre propos par un ou plusieurs exemples.

b. A partir de la citation ci-dessus, vous expliquerez en quoi le romantisme en musique se caractérise par l'expression de la subjectivité. Vous illustrerez votre réponse par un ou plusieurs exemples.

Le barème proposé pour l'épreuve d'arts du CRPE 2026 repose sur une structuration équilibrée entre les deux composantes, arts plastiques et éducation musicale, chacune étant notée sur 10 points. Cette répartition assure une équité entre les domaines tout en permettant d'évaluer des compétences variées. La précision apportée par une notation au quart de point traduit une volonté de discrimination fine des copies, en particulier pour valoriser les réponses les plus construites et nuancées.

Dans la partie consacrée aux arts plastiques, la première question (4 points) valorise d'abord la capacité à reconnaître l'ancrage de l'image dans le réel, puis exige un dépassement de cette simple observation par l'analyse des choix artistiques opérés. L'accent est clairement mis sur la compréhension de l'écart entre imitation et interprétation, ainsi que sur la capacité à formuler une réponse nuancée et problématisée.
La seconde question (6 points) approfondit cette logique en demandant aux candidats d'analyser différents paramètres plastiques, notamment la couleur, la lumière et l'outil, en les articulant systématiquement selon une tension entre ressemblance et transformation. L'élargissement à d'autres éléments plastiques et la qualité de l'organisation du propos témoignent d'une attente forte en matière de structuration de la pensée et de maîtrise du vocabulaire spécifique.

La partie d'éducation musicale s'inscrit dans une logique comparable, en articulant connaissances culturelles, analyse et capacité d'argumentation. La première question (5 points) invite les candidats à relier les thèmes abordés par Schubert à l'expression des émotions, en mobilisant à la fois une compréhension sensible des œuvres et une analyse des procédés musicaux. L'appui sur

des exemples précis est valorisé, tout comme la capacité à mobiliser des références élargies au répertoire romantique.

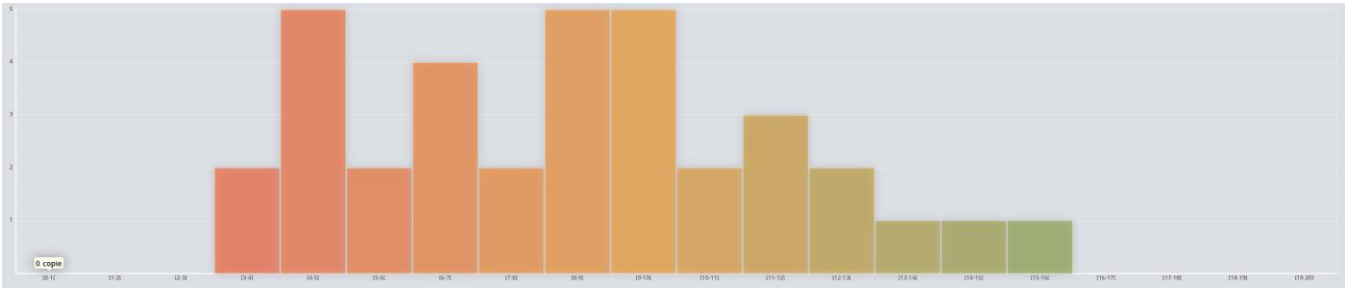
La seconde question (5 points) demande une montée en généralité à partir d'une citation, en amenant les candidats à caractériser le romantisme musical comme expression de la subjectivité. Les attendus insistent sur la compréhension des concepts, l'identification de caractéristiques majeures du mouvement et leur illustration par des œuvres pertinentes.

Dans l'ensemble, ce barème met en avant des exigences communes aux deux composantes : la capacité à analyser, à mettre en relation des éléments, à mobiliser des références culturelles et à structurer un propos argumenté. La qualité de l'expression écrite, explicitement valorisée dans chaque question, apparaît comme un critère transversal déterminant. Ainsi, au-delà des connaissances, ce barème valorise des compétences réflexives et rédactionnelles, en cohérence avec les attendus du niveau licence et les exigences du concours.

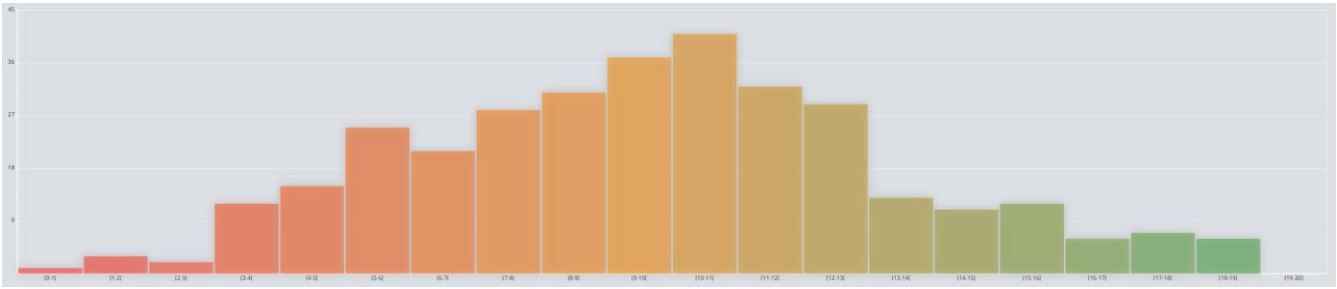
Analyse des résultats

L'analyse des extractions statistiques relatives à la composante écrite « arts » du CRPE 2026 met en évidence un niveau globalement modeste des candidats. La moyenne des notes attribuées par les correcteurs s'établit à 8,2 sur 20 pour les 35 copies du CRPE PRIVÉ et à 9,6 sur 20 pour les 333 copies du CRPE PUBLIC.

La distribution des notes souligne le caractère discriminant de l'épreuve. Dans la plupart des lots corrigés, plus de la moitié des candidats n'atteint pas la moyenne, avec des proportions souvent comprises entre 55 % et 65 % de copies en dessous de 10 sur 20. Les notes les plus faibles descendent fréquemment sous les 5 sur 20, et parfois même en deçà de 2, ce qui atteste de copies très éloignées des attentes. À l'inverse, les très bonnes copies existent mais demeurent peu nombreuses, les meilleures notes dépassant ponctuellement 18 sans constituer un phénomène massif.



Distribution des notes sur 20 sur la composante Arts des candidats au CRPE L3 PRIVÉ (35 copies)



Distribution des notes sur 20 sur la composante Arts des candidats au CRPE L3 PUBLIC (333 copies)

La répartition étalée des résultats renvoie à la diversité des niveaux de maîtrise des candidats, mais également à la nature même de l'épreuve, qui mobilise des compétences d'analyse, de culture artistique et de mise en forme écrite susceptibles de varier fortement d'un candidat à l'autre.
Les deux disciplines contribuent de manière inégale à ces résultats :

- en arts plastiques, la moyenne des notes obtenues au CRPE Public est de 5,16 sur 10. Les résultats montrent une répartition relativement équilibrée : 44 % des copies sont sous 5 sur 10, et 47 % se situent entre 5 et 8 sur 10. Les très bonnes notes (≥ 8 sur 10) restent rares (9 %).
- en éducation musicale, la moyenne des notes obtenues au CRPE Public est de 4,49 sur 10. L'éducation musicale est plus polarisée vers le bas : 56 % des copies sont sous 5 sur 10, contre seulement 37 % entre 5 et 8 sur 10, et 7 % au-dessus de 8 sur 10. La discipline se révèle donc globalement plus difficile et moins bien maîtrisée.

L'analyse qualitative des productions des candidats à l'épreuve écrite d'arts du CRPE 2026 met en évidence des fragilités récurrentes, tant sur le plan méthodologique que sur celui des connaissances disciplinaires, avec toutefois quelques copies de bon niveau qui témoignent d'une réelle maîtrise des attendus.

En arts plastiques, la principale difficulté réside dans l'absence d'une véritable démarche d'analyse. De nombreux candidats se limitent à une description sommaire de l'œuvre, sans parvenir à engager une lecture interprétative construite. La distinction entre observation du réel et interprétation artistique, pourtant au cœur du sujet, est souvent mal comprise ou insuffisamment exploitée. Les correcteurs soulignent également un manque de structuration méthodologique : les réponses sont fréquemment confuses, les éléments attendus étant parfois dispersés entre les deux questions ou traités de manière redondante.
Par ailleurs, les notions plastiques (couleur, lumière, composition, espace, outil) sont peu mobilisées ou évoquées de manière superficielle, sans véritable mise en relation ni analyse des

effets produits. L'absence de vocabulaire spécifique et le manque de références aux procédés artistiques traduisent une maîtrise insuffisante des attendus disciplinaires. Ainsi, même lorsque des éléments pertinents sont identifiés, ils restent rarement développés ou articulés dans une réflexion cohérente.

En éducation musicale, les difficultés apparaissent encore plus marquées. Une part significative des copies ne traite pas l'ensemble des questions, certaines étant laissées totalement blanches. Lorsque des réponses sont proposées, elles demeurent souvent générales, décontextualisées et insuffisamment ancrées dans l'œuvre de référence ou dans le courant romantique. La notion de subjectivité est fréquemment mal interprétée, étant rapportée à l'auditeur plutôt qu'au compositeur, ce qui conduit à des contresens.

Plusieurs exemples relevés dans les copies illustrent de manière particulièrement frappante ces décalages. Certains candidats mobilisent des références totalement étrangères au romantisme, en citant par exemple des musiques de films comme Star Wars ou des artistes de variété contemporaine tels que Céline Dion, Dua Lipa ou encore Taylor Swift pour illustrer l'expression des émotions. D'autres convoquent des émissions de télévision comme The Voice ou des chanteurs actuels pour expliquer la subjectivité, en la ramenant à la seule réception du public. Des confusions plus marquées apparaissent également, avec l'attribution du courant romantique à des œuvres ou artistes qui n'en relèvent pas, comme l'évocation de Joe Dassin ou de chansons populaires comme Je te promets, ou encore la citation de références issues de l'univers Disney (Cendrillon, Raiponce). Dans certains cas, les exemples proposés témoignent d'une méconnaissance des repères historiques fondamentaux, avec des références à des compositeurs ou œuvres hors période, ou encore des confusions entre les œuvres étudiées, révélant une absence de culture musicale structurée.

Par ailleurs, l'analyse des procédés musicaux (mélodie, rythme, silences, contrastes) est très rarement menée, ce qui limite fortement la portée des réponses. Les candidats se contentent souvent d'énoncer que « la musique exprime des émotions » sans être capables d'expliquer comment ces effets sont produits. Les copies témoignent ainsi d'une difficulté à articuler connaissances, analyse et illustration, au profit d'un discours général et peu étayé.

De manière transversale, plusieurs constats se dégagent. D'une part, les réponses sont souvent trop succinctes et ne permettent pas d'évaluer pleinement les compétences des candidats. D'autre part, la qualité de l'expression écrite constitue un point de fragilité important : erreurs syntaxiques, vocabulaire limité et manque de structuration du propos nuisent à la clarté et à la précision des analyses. Enfin, l'absence d'argumentation étayée et le faible recours à des exemples pertinents traduisent une difficulté à construire une réflexion approfondie.

Néanmoins, un nombre restreint de copies se distingue par la qualité de l'observation, la précision de l'analyse et la mobilisation de références culturelles pertinentes. Ces productions montrent

une capacité à articuler description et interprétation, à utiliser un vocabulaire spécifique et à structurer un propos argumenté. Elles confirment que les attendus de l'épreuve sont accessibles, mais qu'ils nécessitent une préparation solide, tant sur le plan des connaissances que des méthodes d'analyse.

Dans l'ensemble, cette session met en lumière une maîtrise encore insuffisante des compétences attendues en arts plastiques et en éducation musicale. Les productions révèlent des lacunes importantes en culture artistique, en méthodologie d'analyse et en expression écrite, ce qui explique le niveau globalement faible observé dans les résultats.

Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Les préconisations à destination des futurs candidats gagnent à être directement articulées avec le programme limitatif fixé par le ministère, qui constitue le cadre de référence incontournable de l'épreuve. Une préparation efficace suppose ainsi non seulement une maîtrise méthodologique, mais aussi une appropriation ciblée des contenus explicitement attendus.

En arts plastiques, le questionnement « interroger la ressemblance » doit être au cœur de la préparation. Il ne s'agit pas seulement de reconnaître des éléments du réel dans une image, mais de comprendre comment les artistes jouent avec cette ressemblance pour la transformer. Les candidats doivent donc s'entraîner à analyser des œuvres issues de différents médiums (peinture, photographie, sculpture), en identifiant précisément les écarts entre représentation et réalité : simplification des formes, stylisation, choix de cadrage, traitement de la lumière ou de la couleur. La consultation régulière de banques d'images institutionnelles (Gallica, RMN, Musée du Louvre, Centre Pompidou) constitue un appui pertinent pour développer une culture visuelle solide.

En éducation musicale, la préparation doit être encore plus ciblée, compte tenu des lacunes importantes observées. Le programme impose une connaissance précise de l'esthétique romantique et des œuvres de référence, notamment le Voyage d'hiver de Franz Schubert, la Symphonie fantastique de Hector Berlioz et la Ballade n°1 de Frédéric Chopin. Il est attendu des candidats qu'ils soient capables non seulement d'identifier les grandes caractéristiques du romantisme (expression du moi, dimension narrative, puissance évocatrice), mais aussi de les relier concrètement à ces œuvres. Les candidats doivent être en mesure de repérer des procédés musicaux précis : lignes mélodiques expressives, contrastes dynamiques, ruptures, répétitions, rôle de l'accompagnement, construction formelle. Il est également essentiel de comprendre comment ces procédés traduisent la subjectivité du compositeur, c'est-à-dire une intériorité, un paysage émotionnel. Enfin, les candidats doivent éviter toute dérive consistant à mobiliser des références hors programme ou anachroniques. Il ne s'agit pas de multiplier les références, mais de mobiliser quelques œuvres maîtrisées, analysées avec précision et mises au service de l'argumentation.

Enfin, de manière transversale, plusieurs exigences doivent guider le travail. La première concerne la structuration du propos : chaque réponse doit être organisée, clairement articulée et répondre précisément à la question posée. La seconde porte sur l'argumentation : toute idée doit être justifiée par une observation ou un exemple. Enfin, la maîtrise de la langue reste un enjeu déterminant : une expression claire, précise et rigoureuse conditionne la lisibilité de la pensée.

2.4. Langue vivante étrangère

Cette partie vise à apprécier les connaissances et compétences du candidat au niveau B1 du Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL). À partir de documents ancrés dans la culture de l'aire linguistique concernée, le candidat répond à des questions de compréhension et produit un texte d'environ 120 mots. Les langues proposées sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien.

Analyse des résultats

Pour cette première session du concours seules trois langues ont été choisies : il n'y avait aucune copie en allemand. Pour toutes les langues, la thématique des sujets était la même et tournait autour de l'école dans les différents pays des langues représentées.

Moyenne obtenue en langues vivantes : **14,5**

	Anglais	Espagnol	Italien
Concours Public externe	14,45	13,53	14,5
Concours Privé externe	15,27	14,75	-
Moyenne	**14,86**	**14,14**	**14,5**

Les résultats témoignent d'un niveau très satisfaisant des candidats : toutes les moyennes se situent entre 14 et 15/20, avec des médianes comprises entre 14 et 16/20, ce qui traduit une majorité de copies de bon niveau. Les écarts types, relativement homogènes (autour de 3 à 4 points), montrent une dispersion modérée des résultats, tandis que l'amplitude des notes (de 4 à 20/20 selon les concours), met en évidence une hétérogénéité des profils.

Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Le jury tient à souligner plusieurs points positifs :

- La méthodologie de l'expression écrite est globalement maîtrisée : les productions sont souvent structurées, organisées en paragraphes et enrichies par des connecteurs logiques variés.
- Les documents supports sont généralement bien compris et peu de contresens ont été observés.
- Le niveau linguistique général est satisfaisant, voire très bon pour un nombre important de candidats. Dans leur majorité, ces derniers disposent d'un vocabulaire relativement riche et adapté au sujet proposé.

Certaines copies se distinguent par leur qualité rédactionnelle, leur homogénéité, leur richesse culturelle et leur capacité à développer une argumentation personnelle pertinente. Les correcteurs soulignent également le sérieux de la préparation méthodologique menée en amont.

Malgré ces résultats très encourageants, plusieurs remarques et axes de progrès apparaissent de manière récurrente :

- **Renforcer la compréhension des attendus des exercices** : certains candidats confondent les objectifs des différentes parties de l'épreuve : en compréhension certains candidats répondent de manière incomplète ou s'éloignent du document en apportant un avis personnel : il est rappelé qu'en compréhension l'objectif est d'exploiter précisément les informations contenues dans le document et qui prouvent la bonne compréhension. A contrario en expression écrite, certains candidats se limitent à paraphraser les documents supports sans développer suffisamment leur réflexion personnelle.

- **Approfondir l'exploitation des documents** : les correcteurs mettent en garde les candidats contre des réponses trop superficielles, l'oubli d'informations importantes pourtant présentes dans les documents supports et contre une exploitation incomplète de certains documents , notamment quand il y a un document iconographique.

Le jury conseille une lecture très attentive et une meilleure stratégie de repérages des informations.

- **Consolider les fondamentaux grammaticaux :** les erreurs concernent principalement des notions de base qui devraient, à ce niveau, être maîtrisées comme les conjugaisons usuelles, les accords grammaticaux, l'emploi des déterminants et des pronoms, la construction des phrases et l'emploi de formes verbales après certains auxiliaires ou verbes particuliers.

Ces erreurs, encore trop fréquentes dans certaines copies, pénalisent des copies par ailleurs de bonne qualité.

- **Enrichir les connaissances culturelles :** le jury tient à souligner de solides et pertinentes références culturelles chez certains candidats, tandis que d'autres peinent à mobiliser des connaissances civilisationnelles de base leur permettant d'exploiter pleinement les documents. Lorsque des éléments culturels sont utilisés, ils doivent rester précis, justes et en lien avec le sujet.

- **Respecter davantage les consignes et soigner la présentation :** les correcteurs tiennent à signaler des productions parfois trop courtes ou à l'inverse très largement au-delà du volume attendu, des réponses incomplètes et un développement parfois confus ou répétitif. Une meilleure gestion du temps et une attention plus soutenue aux consignes permettraient d'améliorer la qualité de ces productions.

- **Enfin les correcteurs insistent sur la qualité matérielle des copies :** une écriture lisible et une présentation soignée facilitent la lecture et participent à une meilleure mise en valeur du travail du candidat.

Les résultats mettent en évidence une préparation globalement efficace, notamment sur le plan méthodologique et rédactionnel. Les marges de progression concernent essentiellement la maîtrise des fondamentaux linguistiques, la compréhension fine des attentes de chaque exercice, l'exploitation approfondie des documents, l'enrichissement des connaissances culturelles et le respect rigoureux des consignes. Un travail ciblé sur ces différents points devrait permettre d'améliorer encore les performances des futurs candidats.

II. Épreuves d'admission

1. Première épreuve d'admission : exposé et échange en français ou en mathématiques

Nature de l'épreuve

1 heure de préparation et 1 heure d'épreuve – Coefficient : 5

L'exposé porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques, à partir d'un ou plusieurs documents fournis par le jury. Le candidat choisit lors de son inscription le domaine de l'épreuve : français ou mathématiques.

Ces documents (extraits de manuels, différentes propositions de résolutions d'exercices, extraits d'œuvres littéraires, présentation d'œuvres artistiques, programmes officiels, etc.), doivent être analysés, interprétés et intégrés dans les réponses aux questions posées sur le sujet.

L'échange permet au jury de préciser ou d'approfondir les éléments présentés et peut porter sur des connaissances disciplinaires connexes. La note 0 est éliminatoire.

Pour la session 2026, l'épreuve orale proprement dite, d'une durée d'une heure, s'est divisée en deux temps :

- Un exposé de 20 minutes maximum, durant lequel le candidat présente les réponses aux questions posées.
- Un entretien de 40 minutes par matière avec le jury, visant à approfondir les réponses, à évaluer la maîtrise disciplinaire et à tester la capacité d'adaptation du candidat.

Pour la session 2027, l'épreuve orale devrait durer 45 minutes et se diviserait en deux temps :

- Un exposé de 15 minutes maximum, durant lequel le candidat présente les réponses aux questions posées.
- Un entretien de 30 minutes par matière avec le jury, visant à approfondir les réponses, à évaluer la maîtrise disciplinaire et à tester la capacité d'adaptation du candidat.

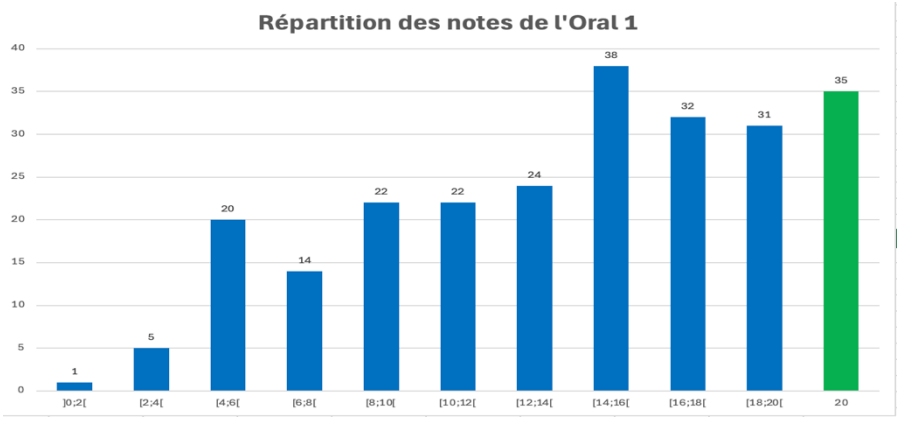
Point d'attention : La note 0/20 est éliminatoire, mais aucun candidat n'a été concerné cette année dans les disciplines fondamentales (français et mathématiques).

Statistiques de l'épreuve et analyse

Les résultats de l'Oral 1 pour le concours 2026 révèlent un bon niveau des candidats :

- Moyenne générale : 13,71/20.
- Médiane : 14,5/20.

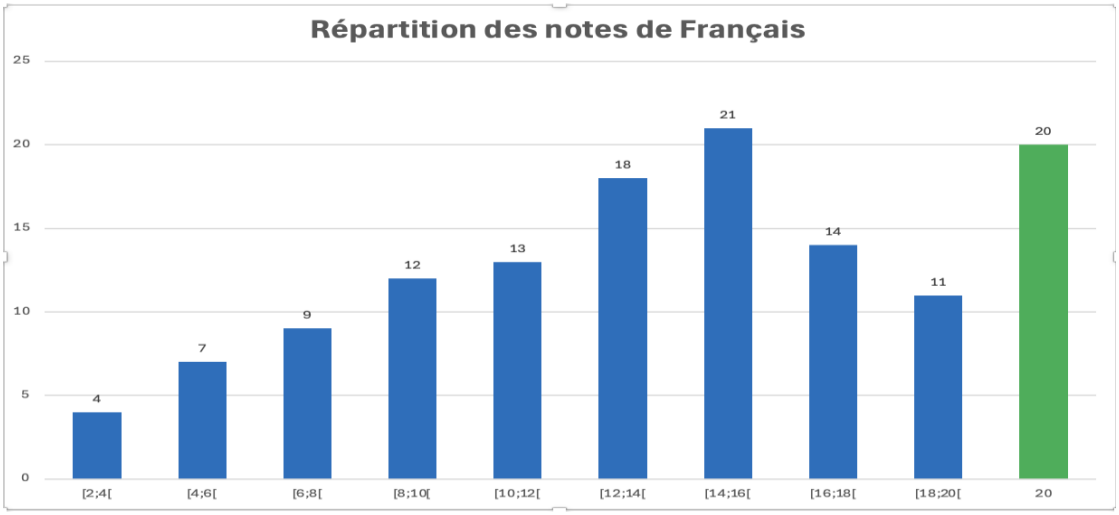
- 35 candidats (soit 9,4 %) ont obtenu la note maximale de 20/20, un résultat encourageant qui souligne la qualité de la préparation de certains candidats.
- Répartition disciplinaire : Les mathématiques ont été choisies par 54 % des candidats, contre 46 % pour le français, confirmant une légère préférence pour cette discipline.



Français :

- Moyenne : 13,58/20
- Médiane : 6/10 (soit 12/20)

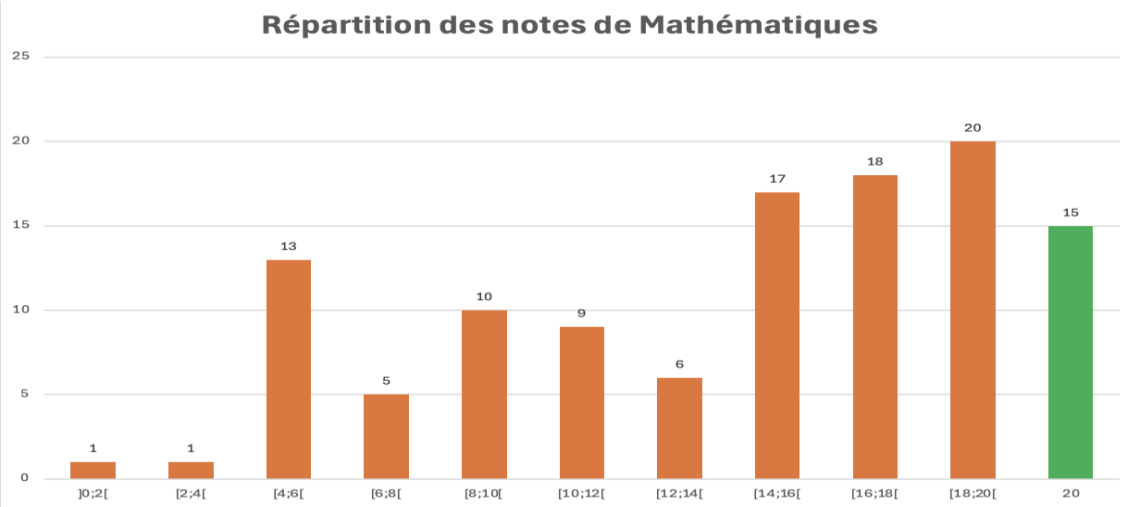
Points forts : Les candidats ont globalement de bonnes connaissances en étude de la langue et en analyse de textes. Cependant, des lacunes persistantes en orthographe et en grammaire (notamment sur des notions de cycle 3) ont été observées.



Mathématiques :

- Moyenne : 13,87/20
- Médiane : 5,25/10 (soit 10,5/20)

Points forts : Les candidats maîtrisent bien les concepts théoriques et savent résoudre des problèmes complexes. En revanche, la maîtrise du calcul mental et/ou posé (multiplications, divisions, avec ou sans nombres décimaux) reste insuffisante, avec une tendance des candidats à chercher à recourir excessivement à l'usage de la calculatrice pour des opérations élémentaires.



Analyse des prestations des candidats

L'analyse des **exposés** révèle des disparités notables entre les deux disciplines :

- En français, les exposés durent généralement entre 7 et 12 minutes, avec des cas exceptionnels dépassant les 15 minutes. Cette durée, souvent trop courte, ne permet pas d'explorer le sujet en profondeur et de justifier pleinement les réponses.
- En mathématiques, les exposés sont plus longs, atteignant souvent 15 minutes voire 20 minutes, ce qui permet une meilleure couverture des enjeux.

Recommandation : Les candidats doivent utiliser pleinement les 15 minutes qui leur sont allouées pour structurer leur propos et analyser les documents.

Les jurys ont noté que :

- En français, les candidats se contentent souvent de répondre linéairement aux questions posées dans le sujet, sans problématiser ou approfondir leur réflexion. Il est essentiel de dépasser ce cadre en :
  - Formulant une problématique claire dès l'introduction.
  - Citant des extraits précis des documents pour étayer leurs propos.

    - Faisant des liens entre les documents pour montrer une compréhension globale du sujet.
- En mathématiques, les candidats ont plus de facilité à structurer leur exposé, mais ils doivent verbaliser davantage leur raisonnement, notamment lorsqu'ils résolvent un problème au tableau. Une schématisation des situations et une explication des étapes sont attendues.

Maîtrise de la langue et communication

La qualité de l'expression orale est globalement satisfaisante, mais des progrès restent à faire :

- Éviter les tics de langage (ex. : « du coup », « voila », « bon »).
- Contrôler le débit de parole pour rester fluide et compréhensible.
- Regarder le jury et ne pas lire ses notes de manière monotone.
- Terminer ses phrases et articuler clairement.

Conseil : Un entraînement régulier à l'oral, devant un public ou en s'enregistrant, peut aider à améliorer la confiance et la clarté de l'expression.

L'entretien

L'échange qui suit l'exposé permet au jury :

- de faire revenir le candidat sur les éventuelles erreurs ou approximations commises ;
- de demander au candidat de développer ou d'approfondir certaines sections de son exposé ;
- d'interroger le candidat sur des notions connexes à la notion disciplinaire objet du sujet.

L'entretien avec le jury est un moment clé pour évaluer la capacité d'adaptation, la maîtrise disciplinaire et la réflexion du candidat.

- Les candidats doivent écouter attentivement les questions et prendre le temps de réfléchir avant de répondre.
- Il est essentiel de développer ses réponses en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires solides et de faire des liens avec d'autres notions.
- La capacité à se remettre en question et à proposer des alternatives en cas d'erreur est très appréciée par les jurys.

Maîtrise disciplinaire

En français :

- Les acquis en étude de la langue (grammaire, conjugaison, vocabulaire) sont parfois fragiles, avec des confusions ou des erreurs sur des notions normalement maîtrisées en cycle 3.
- Le jury peut demander au candidat d'écrire au tableau : la maîtrise de l'orthographe est alors un point de vigilance majeur.

En mathématiques :

- Les candidats doivent améliorer leur calcul mental et posé (multiplications, divisions, gestion des décimaux).
- L'usage systématique de la calculatrice pour des calculs élémentaires est à proscrire.
- Il est attendu que les candidats sachent résoudre les problèmes proposés et expliquer leur démarche de manière claire.

Posture professionnelle

L'entretien permet d'évaluer la capacité du candidat à :

- Observer, écouter, évaluer, réagir et s'adapter.
- Argumenter ses choix et justifier ses réponses montre une réflexion aboutie.
- Accepter la controverse et débattre de manière constructive avec le jury.

Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Pour réussir l'épreuve orale de français ou de mathématiques, les candidats doivent adopter une démarche rigoureuse et réflexive.

Maîtriser les programmes et les notions disciplinaires jusqu'aux programmes du cycle 4

- Lire les programmes des trois premiers cycles pour avoir une vision globale des attentes.
- Se tenir informé des circulaires et décrets pour suivre l'actualité de l'école.
- Réviser les notions de base :
    - En mathématiques :
        - Savoir schématiser une situation problème.
        - Maîtriser les notions de nombre, de géométrie et de modélisation en barres.
        - Distinguer le sens des opérations et les techniques opératoires.
        - Comprendre la différence entre mémorisation de la comptine numérique et structuration de la numération.
        - Connaître la définition d'un fait numérique.
    - En français :
        - Réviser les règles d'orthographe, de grammaire et de conjugaison.
        - S'entraîner à écrire au tableau sans erreur.
        -

Travailler la méthodologie de l'exposé et de l'entretien

- Structurer son exposé :
    - Introduire le sujet en présentant les documents de manière analytique (pas seulement descriptive).
    - Formuler une problématique pour guider la réflexion.
    - Justifier ses choix en s'appuyant sur les documents et les programmes
- Préparer l'entretien :
    - S'entraîner à répondre à des questions ouvertes en développant ses arguments.
    - Faire des liens entre les notions pour montrer une compréhension globale.
    -

Améliorer sa communication orale

- S'entraîner à parler en public pour gagner en aisance et en clarté.
- Éviter le langage familier et les tics de langage.
- Contrôler son débit et articuler pour être compréhensible.
- Regarder son auditoire et varier son ton pour capter l'attention.

Conclusion et perspectives

Le concours L3 2026 a révélé un bon niveau des candidats. Plusieurs points forts ont été identifiés et notamment :

- De bons résultats en français et en mathématiques.
- Une structuration des exposés convenable (même si des progrès sont attendus).
- Une capacité d'adaptation globalement satisfaisante lors des entretiens.

Cependant, des axes d'amélioration persistent :

- Structure des exposés : dépasser la simple réponse aux questions et problématiser davantage.
- Maîtrise disciplinaire : renforcer les compétences en calcul mental (maths) et en orthographe/grammaire (français).
- Adaptation et flexibilité : montrer une capacité à rebondir et à faire évoluer ses réponses en fonction des retours du jury.

2. Seconde épreuve d'admission

Nature de l'épreuve

Durée totale : 55 minutes – Coefficient : 3.

L'épreuve comporte deux parties : une première partie consacrée à l'éducation physique et sportive et une seconde partie constituée d'un entretien avec le jury.

2.1 Éducation physique et sportive

La première partie est consacrée à l'éducation physique et sportive. Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) à l'école et au collège et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant.

Cette épreuve mobilise également les capacités d'analyse et de réflexion du candidat. Ces connaissances relèvent de trois domaines : la culture sportive (les techniques, les règlements, les sciences et technologies appliquées à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques), la culture corporelle (les effets de la pratique physique sur son état de bien-être et de santé, les indicateurs de l'effort, la sécurité) et la culture citoyenne (la coopération et le respect des règles collectives dans la pratique des activités physiques, sportives et artistiques).

Le jury propose deux questions relevant de domaines différents au candidat qui choisit d'en traiter une seule. Chaque question porte sur l'un des trois domaines de connaissances (culture sportive, culture corporelle, culture citoyenne). Le niveau de connaissance exigible correspond aux attendus des programmes de l'enseignement commun en EPS pour le cycle 4.

Le temps de préparation est de dix minutes et la durée de l'épreuve est de vingt minutes dont huit minutes maximum d'exposé suivi d'un échange avec le jury pour le reste du temps imparti de cette première partie d'épreuve.

Il est attendu du candidat qu'il mobilise ses connaissances dans l'un des trois domaines (cultures sportive, corporelle et citoyenne) correspondant aux attendus des programmes de l'enseignement commun en EPS pour le cycle 4.

Les questions portent sur la connaissance des activités physiques sportives et artistiques (APSA) supports de l'enseignement de l'EPS et sur le développement moteur et psychologique des élèves sans exiger des candidats des compétences professionnelles.

Le candidat expose ses réponses et s'entretient avec le jury. Le jury peut élargir le questionnement aux pratiques personnelles du candidat et aux deux autres domaines de connaissances qui ne sont pas traités dans la question initiale.

- 8 points sont attribués à la première partie (EPS),
- 12 points sont attribués à la seconde partie (Motivation).

Les sujets comportent les informations suivantes :

- **Thème de la question** : le thème fait référence à l'un des trois domaines de connaissances (cultures sportive, corporelle et citoyenne) du programme de l'épreuve.
- **Domaine d'APSA support du sujet** : le sujet cible un domaine d'APSA offrant un choix d'activités supports au candidat pour traiter la question.
- **La question** : elle précise la problématique du sujet mobilisant des connaissances relatives à la discipline EPS.

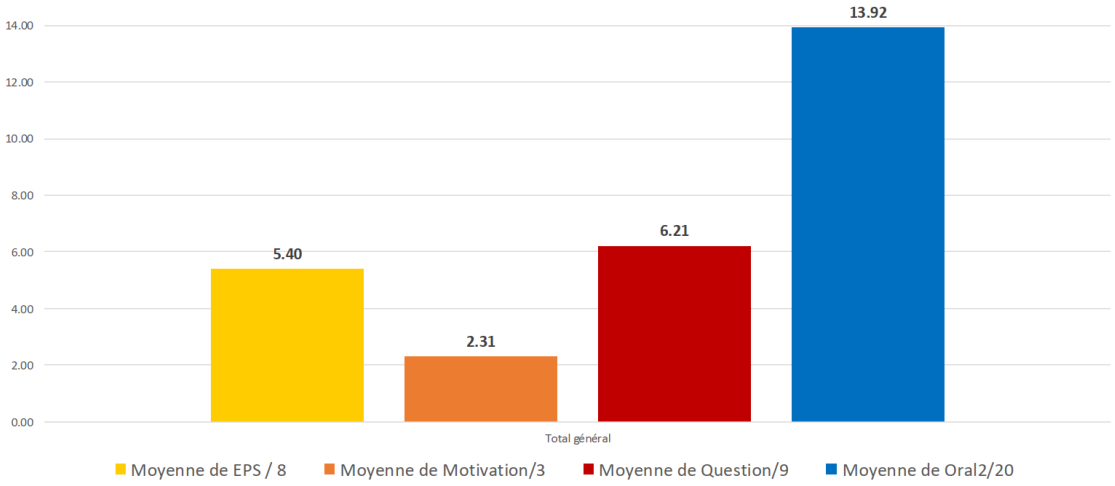
Pour l'académie de Dijon, le choix des domaines d'activités physiques sportives et artistiques (APSA) supports aux sujets pour l'année 2026 est le suivant :

- Les activités physiques artistiques
- Les activités athlétiques
- Les activités aquatiques et de pleine nature
- Les activités de coopération et d'opposition

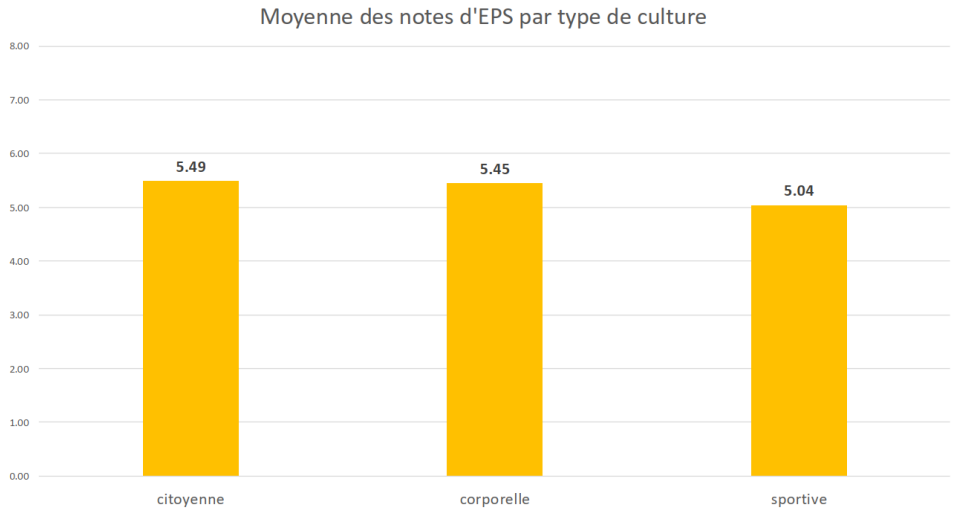
Statistiques de l'épreuve et analyse

Pour cette première année du nouveau concours CRPE L3, le constat fait par les jurys est positif avec une moyenne générale en EPS de **5,40 / 8** au-dessus de la moyenne du concours M2.

La moyenne générale à l'épreuve 2 (EPS et motivation) est de **13,92 / 20** et démontre un bon niveau général pour cette première année d'exercice.



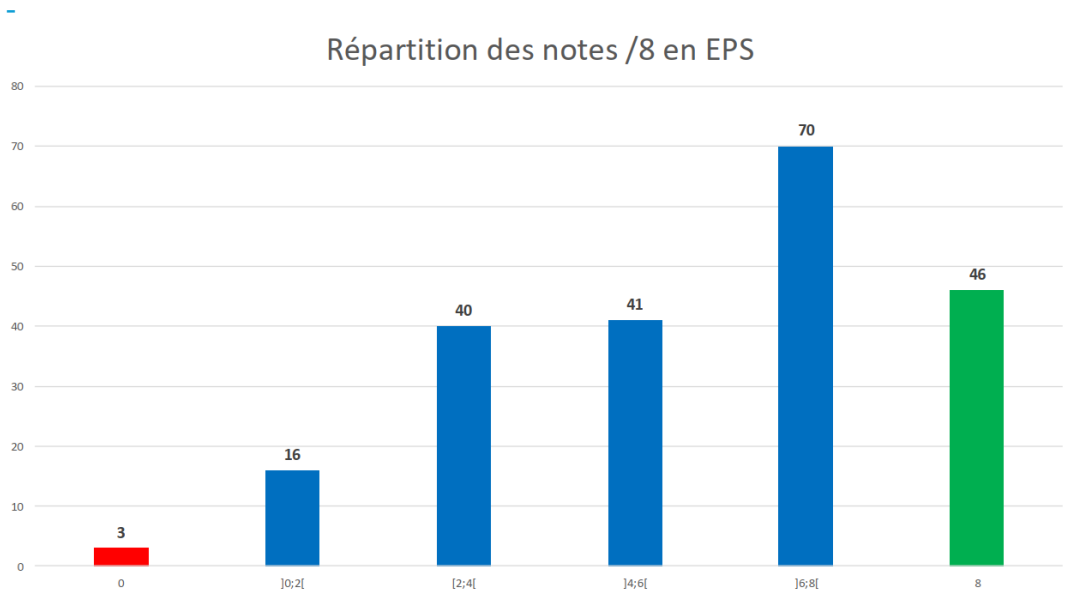
-



Les notes en EPS se répartissent de la façon suivante (ci-dessous) et ne donnent pas un résultat sous la forme d'une courbe de GAUSS régulière. La majorité des notes se situe au-dessus de 4/8 et confirme la qualité de la prestation d'un grand nombre de candidats.

Pour cette première année du nouveau CRPE, **13 sujets** présentant deux questions au choix ont été proposés aux candidats. L'équilibre entre les questions portant sur les trois cultures a été

respecté et les statistiques ci-dessous montrent que la moyenne générale obtenue selon la culture choisie reste proche quelque soit la culture, et supérieure à **5 / 8.**
On peut noter que la culture sportive est légèrement inférieure. Le comparatif avec les prochaines années permettra d'affiner l'analyse.



Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

L'exposé des candidats pour répondre à la question choisie est plutôt court, autour de 4 minutes sur les 8 minutes possibles. Quelques candidats ont préparé leur exposé en amont (place de l'EPS, domaines du socle commun, culture citoyenne, santé, bien-être, …) Ces éléments leur permettent d'introduire leur discours et de produire un exposé de 7 à 8 min.

Les jurys constatent un traitement souvent partiel de la question et un manque de connaissance disciplinaire sur l'EPS avec des réponses incomplètes ou approximatives en particulier sur la culture sportive. Les jurys notent également parfois une méconnaissance du développement moteur de l'enfant

Quelques candidats non préparés tentent de répondre au sujet avec du bon sens, sans toujours y parvenir.

Les meilleurs candidats identifient des éléments pertinents de la question. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent et illustrent leur propos. Les capacités d'analyse et le sens critique permettent au candidat de réussir. Leur propos est

nuancé et relativisé. Ils assurent une très bonne gestion de leur temps et font preuve d'une expression claire et structurée.

L'entretien permet d'évaluer l'aptitude du candidat :

- A communiquer, à cerner les questions posées et à analyser des situations, à réagir ;
- A construire des réponses argumentées pour expliquer et justifier ses connaissances.
- A maîtriser des concepts présents ou sous-tendus dans l'exposé, à maîtriser des connaissances liées à la discipline ;
- A prendre en compte des liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant.

Il est également attendu que le candidat puisse prendre appui sur ses pratiques personnelles, d'animations, d'encadrement dans le cadre d'un enseignement à l'école.

Le jury tient particulièrement compte de la capacité du candidat à faire évoluer ses réponses en fonction du questionnement. L'entretien débute ainsi en prenant appui sur les propos du candidat pour lui permettre de préciser les notions abordées.

Aucune question posée par le jury n'est malveillante, le jury cherche à obtenir des précisions. La bienveillance du jury a pour objectif de permettre au candidat de s'exprimer pleinement. Le jury n'attend pas de « bonnes » réponses mais la manifestation d'une capacité d'analyse. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils soient spécialistes des APSA, mais ils doivent pouvoir utiliser leurs connaissances, même partielles, pour proposer des réponses cohérentes et réalistes dans le cadre de l'enseignement de l'EPS dans le premier degré.

Les meilleurs candidats font preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de leur démonstration. Ils montrent des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles…), au domaine d'activité retenu et au développement de l'enfant.

Le jury attend des candidats qu'ils soient en mesure de mobiliser leurs connaissances, mais aussi de faire preuve de réflexion, d'adaptation et de qualités de communication. À ce titre, plusieurs recommandations peuvent être formulées.

Les candidats sont invités à :

- lire attentivement le sujet et prendre en compte l'ensemble des éléments de contexte afin de bien cerner la question posée ;
- construire un exposé structuré, répondant précisément à la problématique et s'inscrivant pleinement dans les 8 minutes disponibles ;

- utiliser les notes élaborées pendant le temps de préparation comme un support, sans en faire une lecture systématique ;
- éviter de restituer des réponses préconstruites ou apprises par cœur et, lorsque cela est pertinent, prendre appui sur des expériences personnelles ou professionnelles pour illustrer et étayer le propos.

Mobiliser des connaissances solides en EPS et sur le développement de l'enfant
Le candidat doit être en mesure de :
- maîtriser les concepts et le vocabulaire spécifiques qu'il mobilise ;
- connaître les principales caractéristiques du développement de l'enfant, notamment en ce qui concerne le développement et les compétences motrices ;
- proposer des entrées adaptées à l'âge, aux capacités et aux compétences motrices des élèves ;
- prendre systématiquement en compte la sécurité des élèves et des pratiquants dans les situations proposées ;
- approfondir sa connaissance de la contribution de l'EPS à l'éducation à la santé et à la sécurité ;
- connaître les dispositifs et priorités nationales en lien avec l'activité physique et sportive à l'école, notamment le Savoir nager, le Savoir rouler à vélo et les 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ).
-

Faire preuve de réflexion et de capacité d'adaptation
Au-delà de la restitution de connaissances, le jury apprécie la capacité du candidat à :
- analyser une situation et construire des réponses cohérentes avec le contexte proposé ;
- se questionner sur ses propres propositions et être capable de les faire évoluer au cours de l'entretien ;
- entendre les questions et les relances du jury pour préciser, compléter ou reconsidérer une première réponse ;
- faire preuve d'imagination et de réactivité pour concevoir ou affiner une proposition, y compris lorsqu'il ne dispose pas immédiatement de tous les repères attendus ;
- justifier ses choix plutôt que de se limiter à l'énoncé de principes généraux.

Soigner l'expression et la communication avec le jury
La qualité de la communication constitue également un élément important de l'épreuve. Il est attendu des candidats qu'ils :
- s'adressent véritablement aux membres du jury et maintiennent une posture d'échange ;

- soient attentifs à la formulation et à la précision du langage employé, notamment aux formes verbales et à la syntaxe ;
- proscrivent les expressions trop familières ;
- développent un propos clair, précis et nuancé ;
- évitent un débit ou un ton trop monocorde ;
- écoutent attentivement les questions posées afin d'y apporter une réponse ciblée.

En définitive, le jury valorise moins la restitution d'un discours formaté que la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances pour analyser une situation, proposer des réponses adaptées aux élèves, justifier ses choix et faire évoluer sa réflexion dans l'échange.

2.2 Entretien avec le jury

L'épreuve de motivation et d'aptitude à se projeter dans le métier de professeur des écoles comporte deux temps d'échange avec le jury.

Elle débute par un entretien, d'une durée de quinze minutes, dont les cinq premières sont consacrées à une présentation du candidat. Cette première partie lui permet d'exposer les motivations qui l'ont conduit à se présenter au concours, tout en présentant les principales étapes de son parcours. Il est attendu qu'il valorise les expériences et les acquis significatifs, qu'ils soient issus de sa formation, de ses stages, de ses engagements associatifs ou encore d'éventuelle périodes de mobilité à l'étranger, pour éclairer le jury sur la cohérence de son parcours et de son projet professionnel.

La seconde partie de l'épreuve consiste en un entretien, d'une durée de vingt minutes avec le jury. Elle s'articule autour de deux questions ; une première à caractère général et une seconde contextualisée. Cette partie permet d'apprécier les connaissances du candidat, ses capacités d'analyse ainsi que son positionnement professionnel. Elle s'organise en deux axes complémentaires portés par les deux questions.

Le premier vise à évaluer la compréhension par le candidat des valeurs de la République, en particulier du principe de laïcité, ainsi que sa capacité à les faire vivre et à les transmettre dans l'exercice de ses futures fonctions.

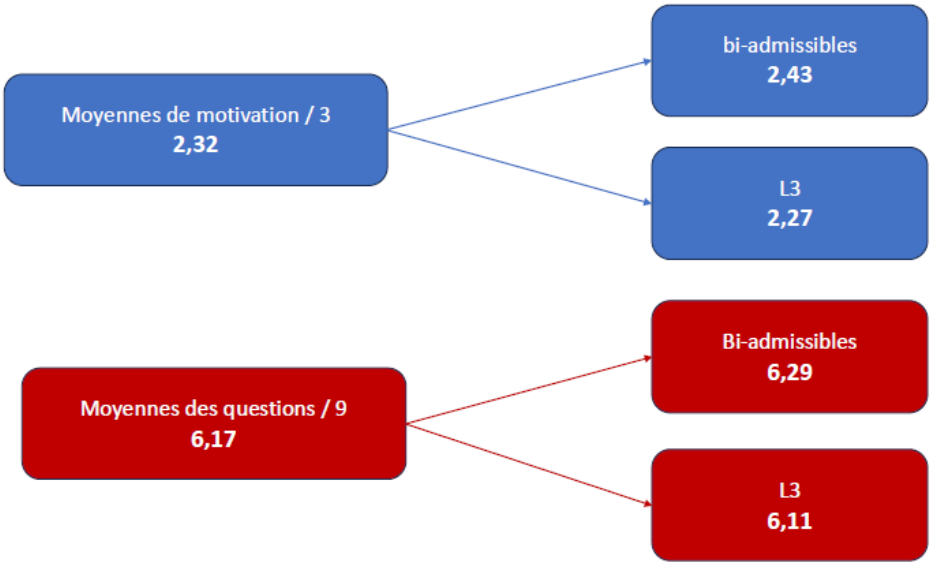
Le second porte sur l'aptitude du candidat à se projeter dans le métier de professeur des écoles et à appréhender les responsabilités. Il permet notamment d'apprécier sa connaissance des exigences du service public, notamment les droits et obligations du fonctionnaire, le respect du principe de neutralité, la prévention des discriminations et des stéréotypes, ainsi que la promotion de l'égalité entre les élèves, en particulier entre les filles et les garçons. Le jury évalue

également sa compréhension des enjeux liés à la transition écologique et sa capacité à prendre en compte l'épanouissement de l'élève dans l'ensemble de ses dimensions.

Les questions écrites sur la fiche-sujet, ont été lues oralement aux candidats par un membre du jury.

Statistiques de l'épreuve et analyse

Cette partie de l'épreuve, *motivation et questions*, est notée sur 12. 3 points pour la première partie de l'épreuve d'entretien et 9 points pour la seconde partie portant sur les deux questions.

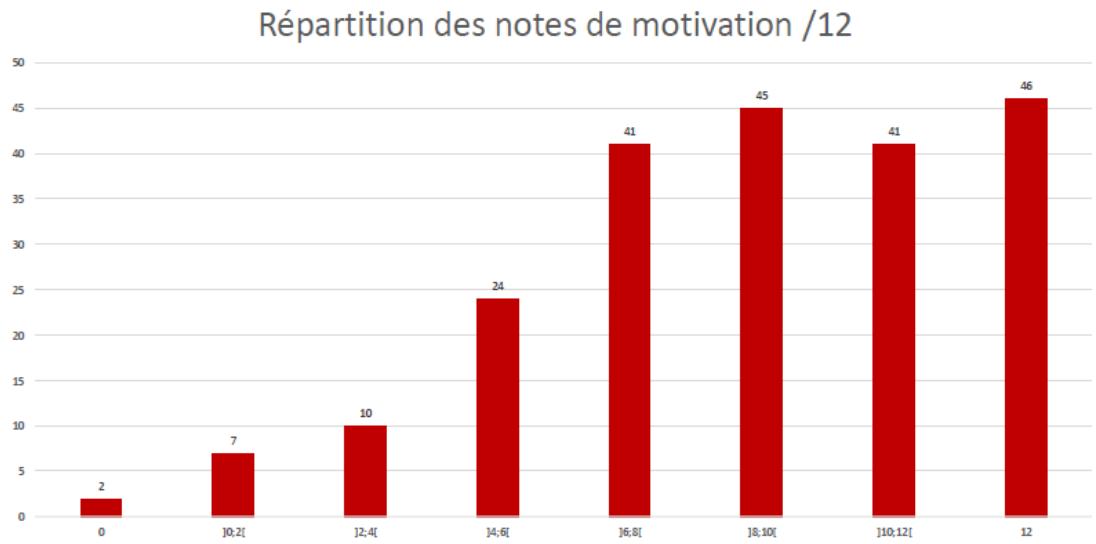


L'analyse des résultats met en évidence un niveau de motivation globalement élevé, une moyenne générale de 2,32/3. La moyenne des étudiants de L3 (2,27/3), est proche de celle observée chez les étudiants bi-admissibles au concours de niveau M2 et L3 (2,43/3). L'écart de 0,16 point, environ 5%, traduit une proximité des deux profils de candidats. Les étudiants de L3 apparaissent déjà fortement engagés, même si les bi-admissibles présentent une motivation légèrement supérieure, ce qui peut être cohérent au regard de leur parcours.

Cette tendance se retrouve également dans les résultats aux questions évaluées. La moyenne des étudiants de L3 est de 6,11/9 contre 6,29/9 pour les bi-admissibles. Là-encore, l'écart, de 0,18 point, est faible entre les deux groupes. Cela suggère donc que les étudiants de L3 disposent donc d'acquis solides.

L'analyse de la répartition des notes de motivation apporte un éclairage complémentaire à ces premières remarques.

Ainsi, les faibles scores sont très peu représentés. 2 candidats ont obtenu la note de 0 et 7 candidats se situent entre 0 et 2/12. La majorité des candidats a obtenu des notes comprises entre 8 et 12. La note maximale de 12/12, obtenue par 46 candidats, constitue même la modalité la plus fréquente, suivie de celle située entre 8 et 10/12 pour 45 candidats, et enfin de celles de 6-8/12 et 10-11/12 pour 41 candidats chacune. La distribution est donc clairement orientée vers les résultats élevés. Cela traduit une motivation, une capacité d'analyse et un positionnement largement partagés au sein de la cohorte.

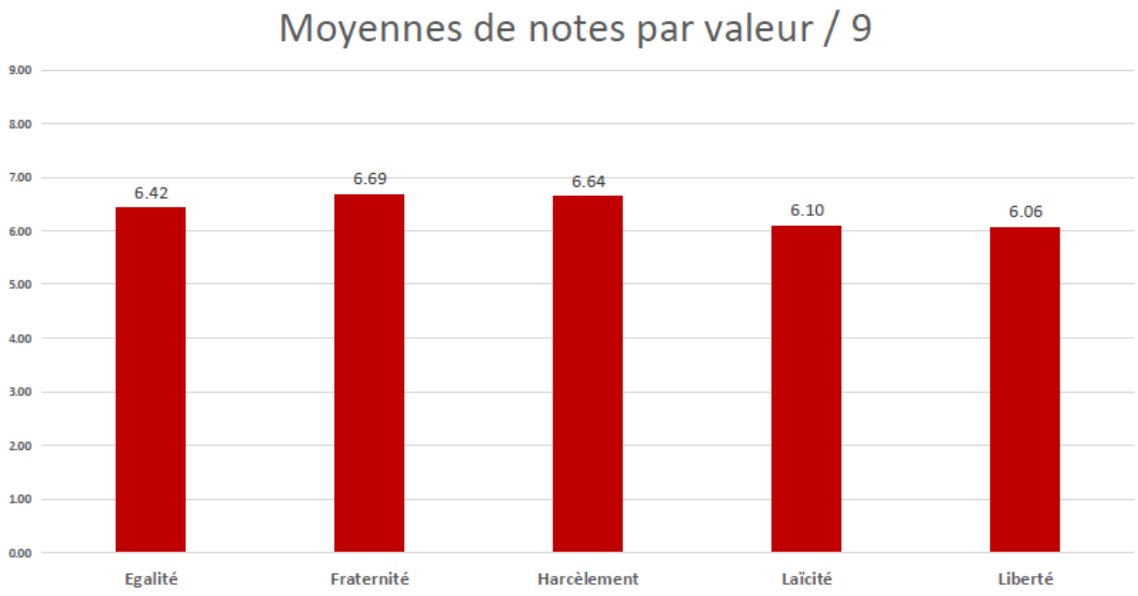


L'analyse des résultats par valeur montre un niveau relativement homogène, avec cependant quelques petites nuances.

Ainsi, la valeur de fraternité obtient, avec 6,69/9, la moyenne la plus élevée. Elle est très légèrement devant la thématique du harcèlement qui a 6,64/9. Ces résultats peuvent traduire une sensibilité des candidats aux dimensions relationnelles du métier de professeur des écoles.

La valeur de l'égalité atteint également un niveau élevé avec 6,42/9. Cela témoigne d'une bonne appropriation des enjeux liés à l'inclusion et l'équité.

Les dimensions de laïcité (6,10/9) et liberté (6,06/9) obtiennent les moyennes les plus basses, même si elles restent tout à fait satisfaisantes. Ces deux résultats laissent à penser que les notions en jeux sont moins bien maîtrisées ou suscitent davantage d'hésitations. En effet, elles renvoient à des concepts plus complexes sur les plans juridique, historique et institutionnel, qui nécessitent des connaissances plus précises et une capacité à mobiliser des références règlementaires.



Dans l'ensemble, les résultats montrent une forte cohérence entre motivation des étudiants et leurs réponses aux questions. Ils témoignent d'un socle de connaissances relativement homogène ainsi que d'un positionnement en adéquation avec les valeurs portées par l'Ecole.

Les écarts observés avec les étudiants bi-admissibles restent peu importants et semblent davantage relever d'un approfondissement lié à la préparation au concours et au parcours de formation que d'une différence de profil.

Points d'appui et pistes d'amélioration pour les candidats

Partie motivation :

Points positifs :

- La plupart des candidats préparent leur présentation, qu'ils réalisent dans le temps imparti.
- Les candidats ont des richesses de vie, de parcours scolaire et d'expériences dont ils savent retirer des compétences transférables.
- Les propos sont très souvent moins convenus et plus authentiques.

Points de vigilance :

- Certains propos sont cependant descriptifs et les liens entre leurs expériences et les compétences développées transférables au métier de professeur des écoles restent insuffisants.
- Certains candidats gagneraient à valoriser leurs compétences spécifiques (par exemple : connaissance d'une langue vivante étrangère, beaux-arts…)

Conseils du jury :

- Construire une présentation structurée, valorisante, authentique et ciblée.
- Illustrer les compétences par des situations concrètes.

Partie questions :

Points positifs :

- Les candidats répondent globalement avec sincérité et spontanéité.
- Ils savent globalement repérer et identifier les valeurs ou principes en jeu.

Points de vigilance :

- Certains candidats montrent souvent des connaissances solides, mais peinent à les développer, voire les incarner.

Conseils du jury :

- Travailler l'analyse de situations-problèmes sous différents angles : élève, enseignant, école, famille, institution.

Dans l'ensemble, les résultats témoignent d'une bonne compréhension des valeurs portées par l'institution scolaire et d'une motivation réelle à exercer le métier de professeur des écoles.

Au-delà des connaissances mobilisées, de nombreux candidats ont fait preuve de capacités d'analyse et d'une véritable posture réflexive. Ils ne se sont pas limités à exposer des réponses attendues, mais ont su prendre du recul sur les thématiques proposées.

Le jury a apprécié la spontanéité des échanges, privilégiant un discours personnel et argumenté plutôt qu'un propos récité. La réactivité des candidats, leur capacité à s'inscrire dans un échange, à accepter la contradiction et à construire une argumentation ont constitué des points forts de cette session.

Les candidats n'apportaient pas toujours une réponse immédiatement aboutie, mais ils ont été capables de questionner la situation, d'en analyser les enjeux et de faire évoluer leur réflexion au cours de l'entretien.